

Palmarès 2020-2021

Editorial

L'année 2020-2021 a malheureusement également été impactée par la crise du COVID.

Nos élèves ont à nouveau été confrontés à l'enseignement hybride, pendant de courtes périodes, avec des suspensions des cours, ou pendant des périodes plus longues, pour les 2^e et 3^e degrés qui ont connu le 50% présentiel/50% distanciel.

Pour assurer un enseignement hybride de qualité, l'Athénée s'est doté d'une plateforme, « ecoleenligne », permettant une meilleure communication entre les élèves, leurs professeurs et les parents et qui vient en soutien à Office 365 (dont Teams), offert gratuitement à tous.

L'enseignement hybride n'a pas été chose facile : celui qui pensait que l'enseignant pouvait facilement être remplacé par un ordinateur a rapidement changé d'avis et la nécessité du présentiel s'est vite fait sentir.

Et pas uniquement pour le pédagogique !

Nos enfants ont besoin d'interactions avec le corps professoral et avec leurs condisciples.

C'est avec soulagement que nous avons retrouvé le 100% présentiel pour tous le 10 mai. Bien sûr, les contraintes restent nombreuses : le port du masque toute la journée, la distanciation physique, la désinfection des mains, des bancs, ... toutes les heures, l'aération des locaux, même quand il faisait froid ... Mais quel bonheur de se retrouver !

Tout au long de l'année, l'accent a été mis sur l'acquisition des essentiels définis par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'aide aux élèves en difficultés a été un vrai défi. Celle-ci ne s'arrêtera pas en juin, que du contraire !

En 2021-2022, la cellule Dys, déjà très active, poursuivra son formidable travail. Au 1^{er} degré, l'aide sera facilitée par un coordinateur PIA (plan individuel d'apprentissage). En outre, les professeurs ont mis sur pied un programme d'actions destinées à toutes les années afin de soutenir efficacement les élèves.

L'Athénée, épaulé par l'Amicale des anciens et amis de l'ARA, se dotera d'un grand nombre de tablettes qui seront utilisées pour les remédiations et la différenciation dans les apprentissages.

De son côté, l'Amicale continuera, dans la mesure de ses possibilités, à apporter l'assistance nécessaire pour diminuer la fracture numérique et le risque de décrochage scolaire chez les élèves les moins favorisés pour permettre de maintenir l'accès de tous à cet enseignement de qualité qui fait la réputation de l'Athénée Royal d'Ath.

Stéphanie NAESSENS
Préfète des études FF.

Pierre PAPLEUX
Président de l'Amicale des Anciens élèves de
l'Athénée Royal d'Ath

Renseignements divers



Structure de l'établissement

L'ATHENEE ROYAL comprend les niveaux d'enseignement suivants :

-A- Une section maternelle ou préscolaire

Implantation : ATH : rue du Collège, 5

☎ 068/28 04 65

@ arafondamental@gmail.com ou direction.fondamental@athenee-ath.be

-B- Une section primaire

Implantation : ATH : rue du Collège, 5

☎ 068/28 30 26

@ arafondamental@gmail.com ou direction.fondamental@athenee-ath.be

-C- Une section secondaire d'enseignement général (Humanités)

Implantation : ATH : rue des Récollets, 9

☎ 068/26 90 00

@ info@athenee-ath.be

Son site internet

Sur www.athenee-ath.be vous trouverez une multitude d'informations diverses.

Par exemple :

- Les menus (repas complets, salades)
- La plateforme de paiement des repas (APSchool)
- Les dates importantes (rentrée scolaire, portes ouvertes...)
- Les activités parascolaires des élèves ainsi que les photos s'y rapportant
- Les grilles horaires
- Les informations pratiques (PMS, Association des Parents...)

Sa page Facebook

<https://www.facebook.com/AtheneeARA/>

Suivez notamment nos élèves dans leurs activités parascolaires !



Danger des réseaux sociaux

Horaire des cours

SECTION MATERNELLE

MATIN : de 8h20 à 11h25

APRES-MIDI : de 12h55 à 15h10

SECTION PRIMAIRE

MATIN : de 8h20 à 12h00

APRES-MIDI : de 13h30 à 15h10

Etude : de 15h50 à 16h50 les lundi, mardi et jeudi

SECTION SECONDAIRE

1^{er} degré

De 8h15 à 15h25 les lundi, mardi, jeudi et vendredi (16h10 si remédiations ou rattrapages décidés par le professeur). Le mercredi de 8h15 à 12h35.

2^e degré

De 8h15 à 16h10 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi de 8h15 à 12h35.

3^e degré

De 8h15 à 16h10 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

La direction peut être amenée à modifier l'horaire des cours en cas de changement dans les horaires des transports en commun (TEC et SNCB).

Les repas

La cuisine de l'A.R.A. prépare chaque jour des repas complets, servis au restaurant scolaire, rue de Dendre (près de la section fondamentale).

Eaux plate et pétillante sont comprises dans le prix.

| | |
|------------------------|--------|
| Section maternelle : | 2,00 € |
| Section primaire : | 2,50 € |
| Section secondaire : | 3,00 € |
| Potage | 0,50 € |
| Boisson (eau-limonade) | 0,80 € |

Ceux-ci doivent être commandés via la plateforme APSchool.

APSchool est une plateforme de gestion et de paiement adaptée aux établissements scolaires.

GARDERIE ORGANISEE PAR L'APARA :

(Pour les sections maternelle et primaire)

A.S.B.L. « L'Escale »

LE MATIN :

A partir de 6h30

LE SOIR :

DE 16H00 à 18H

EGALEMENT LE MERCREDI

Dans notre établissement, cette plateforme vous permet de charger vos comptes « garderie » (pour la section fondamentale uniquement) et « cantine » (section fondamentale et secondaire).

Comment cela fonctionne-t-il ?

Un onglet APSchool est placé sur le site internet de notre établissement.

2 méthodes de chargement sont possibles :

- 1) En ligne grâce au login et mot de passe reçus en début d'année scolaire de la 1^{re} année de fréquentation des cours.
- 2) A l'école, une borne est disponible dans le hall d'entrée. Les élèves insèrent des billets de 5, 10 ou 20 euros afin de recharger leur compte.

Au secondaire, un service « sandwiches et salades » est également assuré.

Les élèves commandent jusqu'à 9h00 le jour même sur la plateforme.

Possibilité d'Internat



Chaussée de Valenciennes, 48b - 7801 Irchonwelz



068/28.70.56



internatirchonwelz@skynet.be

Rentrée scolaire et reprise des cours

A. En section maternelle ou primaire

Mercredi 1^{er} septembre 2021 à 8h20.

B. En section secondaire

REPRISE DES COURS (sous réserve - mesures COVID)

| | |
|------------------------------------|--|
| Classes de 1 ^{re} année : | Mercredi 1er septembre de 9h00 jusqu'à 11h50 |
| Classes de 2 ^e année : | Vendredi 3 septembre de 8h15 jusqu'à 11h50 |
| Classes de 3 ^e année : | Vendredi 3 septembre de 9H15 jusqu'à 11h50 |
| Classes de 4 ^e année : | Vendredi 3 septembre de 10H15 jusqu'à 11h50 |
| Classes de 5 ^e année : | Vendredi 3 septembre de 11H15 jusqu'à 12H35 |
| Classes de 6 ^e année : | Vendredi 3 septembre de 13H00 jusqu'à 14H35 |

Congés de l'année scolaire 2021-2022

| | |
|--|---|
| Congé d'automne : (Toussaint) | Du 1^{er} novembre au 5 novembre 2021 inclus |
| Congé d'hiver : (Noël) | Du 27 décembre 2021 au 9 janvier 2022 inclus |
| Congé de détente : (Carnaval) | Du 28 février 2022 au 4 mars 2022 inclus |
| Congé de printemps : (Pâques) | Du 4 avril 2022 au 15 avril 2022 inclus |
| Congés réguliers : | Lundi 27 septembre 2021 Jeudi 11 novembre 2021 Lundi 18 avril 2022 Jeudi 26 mai 2022 (Ascension) Lundi 6 juin 2022 (Pentecôte) |
| Journées pédagogiques | A déterminer |

Dès 2 ans 1/2, notre préoccupation : L'avenir de vos enfants

... en Section maternelle

Classes situées dans un bâtiment à l'infrastructure fonctionnelle et adaptée aux petits.

Accueil familial et chaleureux



Présence de plusieurs puéricultrices pour les petits.

Cours de récréation avec jeux de psychomotricité en bois.

Psychomotricité (2h/semaine).

Liaison « maternel/primaire ».

Immersion en anglais dès la 3^e maternelle

Il s'agit d'un enseignement qui se donne, pour partie dans la langue maternelle, et pour partie dans une seconde langue, l'anglais.

La langue n'est pas enseignée en tant que telle, mais elle sert de support à l'apprentissage d'autres matières.

L'enseignant d'immersion s'adressera aux enfants exclusivement en anglais, même lors des récréations.

La moitié des cours se passera en français et l'autre en anglais.



Equipe éducative travaillant en collaboration afin de développer chez chaque enfant :

- La créativité
- La latéralisation
- Le sens social
- L'autonomie, ...



Activités éducatives et ludiques favorisant l'épanouissement harmonieux de l'enfant.



- Pédagogie d'éveil des sens de la personnalité.
- Acquisition des prérequis nécessaires aux premiers apprentissages
- Développement de l'expression orale dans un climat de confiance propice à la communication.
- Guidance par le Centre Psycho-Médico-Social de la Communauté française.



En Section primaire

A l'Athénée Royal d'Ath, nous voulons une école où chaque enfant exploite au maximum ses capacités.

A partir de la 5^e primaire, apprentissage d'une seconde langue : choix entre

Néerlandais ou anglais

Liaison

« Primaire-secondaire »



Découverte de notre région, de notre patrimoine

- Sorties culturelles et pédagogiques
- Voyages scolaires

Sport à l'école

- Education physique (1h/semaine)
- Natation (1h/semaine)
- Activités sportives tout au long de l'année

Tableaux interactifs dans les classes

- Développement global de la personnalité (savoir-être).
- Acquisition des compétences de base pour entreprendre avec succès les études de niveau secondaire (savoir et savoir-faire).
- Pédagogie de soutien et remédiation.
- Pratique de la correspondance interscolaire.
- Guidance par le Centre Psycho-Médico-Social de la Communauté française.

Inscription des nouveaux élèves

**Du 1^{er} au 5 juillet et
du 25 au 31 août de 9h à 12h.
Également sur rendez-vous.**

Conditions d'admission

Pour l'inscription d'un élève en section maternelle ou primaire, il est indispensable de présenter :

- **Une composition de ménage ou la carte d'identité de l'enfant**

En section primaire, il faut y ajouter le dernier bulletin et éventuellement un document de changement d'établissement.

En Section secondaire

Les six années de l'enseignement secondaire sont groupées en trois degrés. Au fur et à mesure de sa progression, l'élève est amené à choisir certaines options de base qui déterminent son orientation. Des options complémentaires sont destinées à assurer une culture générale équilibrée.

A la fin de la 2^e année, les élèves admis dans l'année supérieure reçoivent un Certificat d'Etudes Secondaires du Premier Degré (CE1D).

A la fin de la 4^e année, les élèves admis dans l'année supérieure reçoivent un Certificat d'Etudes Secondaires du Deuxième Degré (CE2D).

A la fin de la 6^e année, les études sont sanctionnées par un Certificat Homologué d'Etudes Secondaires Supérieures (C.E.S.S.)

Nous reproduisons ci-après, les grilles de cours et l'éventail des options organisées dans notre établissement. Il est à remarquer que les choix effectués en 5^e année engagent l'élève pour les 5^e et 6^e années.

L'outil « INFORMATIQUE » est utilisé dans plusieurs branches dès la 1^{re} année, y compris pour la remédiation (logiciels éducatifs).

Depuis fin novembre 2009, l'Athénée Royal d'Ath est équipé d'un centre Cybermédia avec connexion permanente à INTERNET.

Depuis septembre 2017, il dispose en outre d'une bibliothèque/centre cybermédia où les élèves peuvent effectuer des travaux de groupes et des recherches sur le web.

Inscriptions sur rendez-vous (sauf en 1^{re} année)

du 1^{er} au 5 juillet }
du 16 au 31 août } de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 les
jours ouvrables

le samedi 3 juillet de 9h00 à 12h00

Durant les vacances d'été, l'établissement est fermé du 6 juillet au 15 août.

Conditions d'admission

« Pour l'entrée en première », il est indispensable de présenter :

- ✓ le Certificat d'Etudes de Base (original) ;
- ✓ l'attestation de langue (original) ;
- ✓ un extrait d'acte de naissance ;
- ✓ la carte d'identité ;
- ✓ la carte SIS ;
- ✓ une photo d'identité.

« Pour les autres années », il est indispensable de présenter :

- ✓ l'attestation d'orientation et la grille horaire de l'année précédente ;
- ✓ le dernier bulletin ;
- ✓ la carte d'identité ;
- ✓ une photo récente d'identité.

Remarques :

a. Les inscriptions ne pourront être reçues que si le dossier est complet. Les étudiants devront se conformer, pendant toute la durée des études au REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR remis en début d'année scolaire. Le récépissé signé atteste que les conditions du règlement d'ordre intérieur sont acceptées par l'étudiant(e) et par ses parents.

b. Le Règlement des Etudes, le projet d'établissement et le projet éducatif de la Communauté française sont expliqués aux parents.

c. Elèves de nationalité étrangère :

Lors de l'inscription, il y a lieu de remettre un "document de filiation" complété par l'Administration Communale du lieu du domicile (réglementation sur le droit d'inscription).

Frais liés à la scolarité

Ils sont clairement définis par l'article 100 du Décret sur les Missions Prioritaires de l'Enseignement mieux connu sous l'appellation « *Décret Missions* »

Il convient ici de préciser que, lorsque la loi dit que : « L'enseignement est gratuit pendant la durée de la scolarité obligatoire », il faut comprendre qu'aucun minerval ne peut être perçu pour le salaire des enseignants et l'utilisation des infrastructures et du mobilier scolaires.

Les fournitures propres à chaque élève et les frais engendrés par certaines activités pédagogiques nécessitant un droit d'entrée et/ou un transport restent à charge des parents.

Le même décret prévoit que, depuis le 01/09/04, une estimation du montant annuel de ces frais doit être portée à la connaissance des parents et qu'un montant forfaitaire correspondant au coût moyen réel peut être perçu par l'établissement.

En ce qui concerne l'Athénée Royal d'Ath, ce montant est fixé à 55 euros pour l'année scolaire 2021 -2022, l'Amicale des Anciens et Amis intervenant pour le surplus. Il comprend les frais de photocopies et de prêt des livres.

Conformément aux directives ministérielles, le journal de classe est remis gratuitement aux élèves.

Ce montant est payable par virement bancaire au compte 001-0513589-50 (IBAN BE86001051358950 BIC : GEBABEBB) de l'Amicale des Anciens et Amis de l'Athénée, rue des Récollets, 9 à 7800 Ath, avec en communication les nom, prénom et classe de l'élève.

A partir du deuxième enfant fréquentant la section secondaire, ce montant est ramené à 40 euros.

Le virement doit être effectué dès réception du virement dans le courant du mois de septembre.

Ne sont pas compris dans ces frais : l'achat des livres-cahiers, les entrées à la piscine (toutes classes via le professeur d'éducation physique), les repas pris au restaurant scolaire, les activités parascolaires, les activités non obligatoires comme un voyage récréatif de fin d'année, les dépenses facultatives (location d'un casier, photos scolaires, participation à des activités non pédagogiques, ...)

Le tee-shirt de l'Athénée pour le cours d'éducation physique est proposé en début d'année scolaire au prix de 6€.

Outre les activités parascolaires organisées par les professeurs dans le cadre de leurs cours, l'équipe pédagogique poursuit divers projets repris ci-dessous :

- en deuxième année : 3 ou 4 jours à Paris.

Dans ce cadre, les élèves visitent le musée du Louvre, Montmartre, ...

Ils découvrent la Tour Eiffel et profitent d'une promenade commentée en bateau mouche.

Ils assistent également à une soirée théâtrale.

Coût approximatif : 350 euros, repas compris. Le logement se fait en auberge de jeunesse. Des activités sont organisées pour diminuer le prix, le paiement est échelonné.

- en troisième année : 3 jours à Londres ou à Amsterdam

Les élèves se rendent dans le pays où la langue nationale est celle qu'ils apprennent en classe depuis la 1^{re} secondaire.

A Amsterdam, ils visitent la maison d'Anne Franck, le musée Tussaud, le musée scientifique Nemo, la Maison Rembrandt et le musée Van Gogh, ... Ils s'offrent une balade sur les canaux et un tour de ville guidé (en néerlandais, bien sûr).

Ils passent également une soirée au bowling.

Coût approximatif : 300 euros, repas compris. Le logement se fait en auberge de jeunesse. Des activités sont organisées pour diminuer le prix, le paiement est échelonné.

A Londres, ils visitent le musée des sciences, le musée Tussauds. Promenade dans le centre-ville et à Covent Garden.

Ils passent également une soirée au bowling.

Coût approximatif : 300 euros, repas compris. Le logement se fait à l'hôtel Ibis.

Des activités sont organisées pour diminuer le prix.

- en cinquième année : 1 semaine en immersion linguistique

Les élèves sont accueillis dans un centre de langue, à Broadstairs, en Angleterre, ou à la côte Belge, en fonction de leur choix de langue moderne à l'entrée du secondaire. Durant la semaine, ils suivent chaque jour de trois à six heures de cours intensifs données en langue cible par des professeurs anglophones ou néerlandophones, et poursuivent leur apprentissage linguistique en pratiquant des activités culturelles, ludiques ou sportives, ainsi que par des excursions.

Coût approximatif : Broadstairs : 500 euros, repas compris.

Oostduinkerke : 350 euros, repas compris.

Des activités sont organisées pour diminuer le prix. Le logement à Broadstairs se fait en famille d'accueil. Le logement à la Côte belge se fait à l'hôtel.

- en sixième année : 4 jours à Han-sur-Lesse pour les élèves de l'option scientifique.

Ce stage d'écologie est encadré par des scientifiques formés à la spéléologie et l'écologie. Les études de terrain et expériences en laboratoire s'intègrent dans le cursus scolaire.

Coût approximatif : 100 euros, repas compris

P.S: la Communauté française impose une participation de 90% des étudiants.

Il est à noter que le voyage dit « Voyage des Rhétos » est une initiative des élèves de sixième. Il se déroule pendant les congés scolaires et n'est ni encadré, ni organisé par l'établissement.

Les étudiants ne sont pas couverts par l'assurance scolaire.

Le décompte exact des sommes dues vous sera communiqué sur simple demande.

Prêt des livres

Pour toutes les années, les livres sont distribués le jour de la rentrée scolaire.

Le droit de location est compris dans le montant forfaitaire des frais liés à la scolarité. Il y a obligation de conserver les manuels en bon état et de les restituer en fin d'année scolaire.

Le prix de tout manuel égaré ou dégradé sera réclamé aux parents.

Tenue de gymnastique

Tous(tes) les étudiant(e)s sont tenu(e)s de se conformer aux prescriptions imposées concernant la tenue de gymnastique.

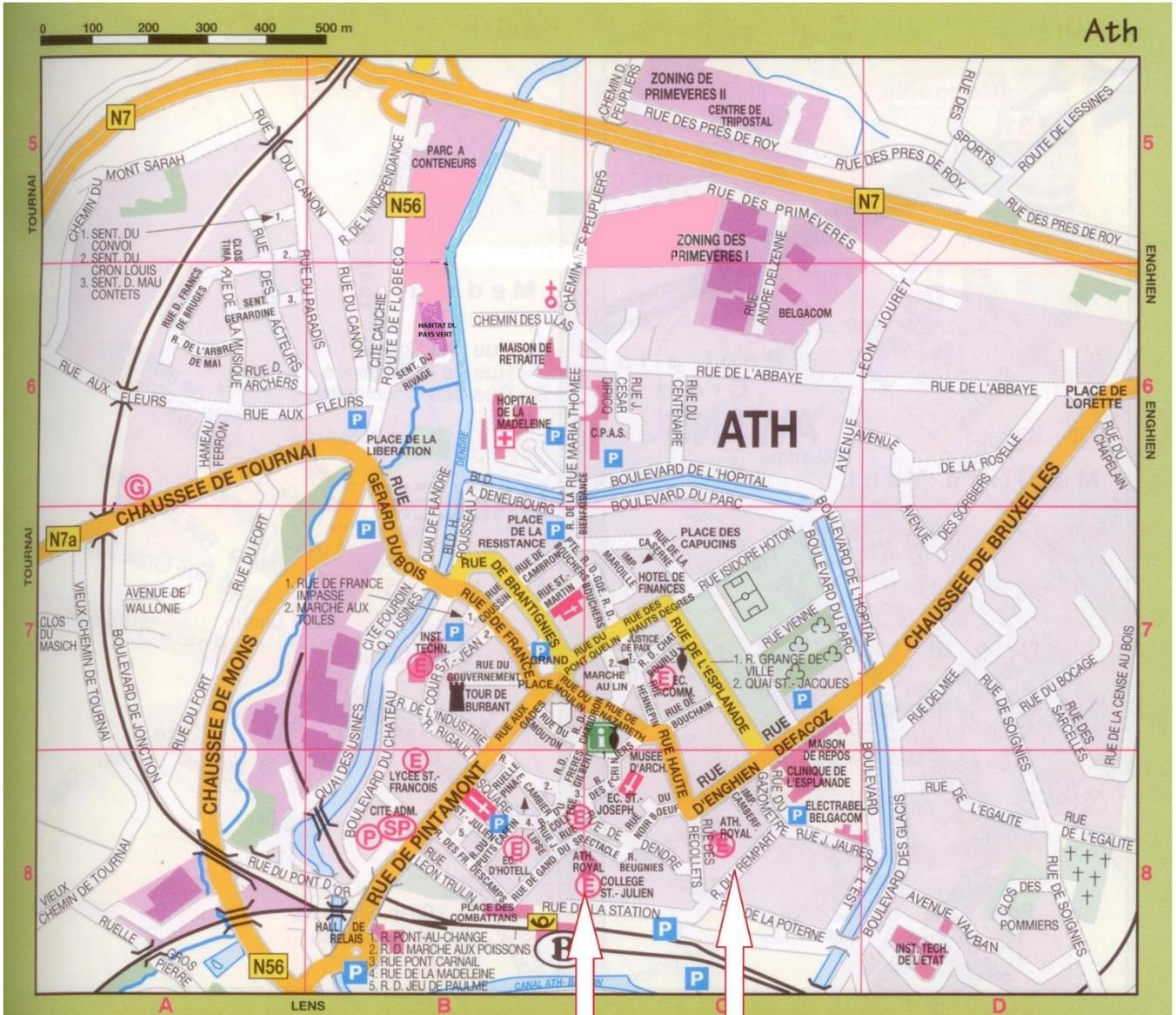
- Garçons : tee-shirt noir A.R.A. ou de même couleur, short bleu ou noir, chaussettes blanches, chaussures de sport. Maillot de bain et bonnet.
- Filles : tee-shirt A.R.A. ou de même couleur, legging, chaussures de sport. Maillot de bain et bonnet.

Le tee-shirt personnalisé au logo de l'A.R.A. est disponible à l'établissement au prix de 6€.

Un règlement spécifique relatif au cours d'éducation physique est distribué en début d'année.

Pour des raisons d'hygiène, les élèves sont tenus de reprendre leurs effets de gymnastique à domicile après chaque cours.

Situation géographique



Implantation du
maternel et du primaire
Rue du Collège 5

Implantation du secondaire
Direction et Secrétariat
Rue des Récollets 9

Grilles horaires



STRUCTURE DES COURS EN 1^{re} ANNÉE

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|--|--|--|--|
| Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Français (6 heures) | Français (6 heures) | Français (6 heures) | Français (6 heures) |
| Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) |
| Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) |
| Mathématique (4 heures) | Mathématique (4 heures) | Mathématique (4 heures) | Mathématique (4 heures) |
| L.M.1 Anglais ou néerlandais (4 heures) | L.M.1 Anglais ou néerlandais (4 heures) | L.M.1 Anglais ou néerlandais (4 heures) | L.M.1 Anglais ou néerlandais (4 heures) |
| Sciences (3 heures) | Sciences (3 heures) | Sciences (3 heures) | Sciences (3 heures) |
| Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (3 heures) |
| Dessin (1h.) | Dessin (1h.) | Dessin (1h.) | Dessin (1h.) |
| Technologie (1 h.) | Technologie (1 h.) | Technologie (1 h.) | Technologie (1 h.) |
| Initiation au latin et à la culture antique (4 heures) | Français (1) (2 heures) Langue moderne (2) (2 heures) | Activités mathématiques (2 heures) Activités scientifiques (2 heures) | Activités mathématiques (2 heures) Activités économiques (3) (2 heures) |

TOTAL : 32 heures

- (1) activités d'expression poétique, dramatique et ateliers de lecture, écriture
 (2) ateliers de conversation, initiation à des éléments culturels des pays de la langue concernée
 (3) initiation à la vie économique et sociale, principes de la vie citoyenne

*cours philosophiques : **M** = morale ; **C** = religion catholique ; **P** = religion protestante ; **I** = religion islamique ;

O = religion orthodoxe ou EPC = éducation philosophique et citoyenne

- Remarques :**
- une heure de méthode de travail/informatique est ajoutée aux 32 h. de la grille-horaire
 - en plus des 32 h. de cours, des rattrapages sont organisés pour les élèves ponctuellement en difficulté. Ils concernent les cours de français, néerlandais/anglais et mathématique.

Quelques clés pour comprendre les grilles de cours

En première année, une semaine de cours compte 32 périodes de 50 minutes.

La grille se compose d'heures de formation commune (28 périodes) et d'activités au choix (4 périodes).

Une heure de méthode de travail et d'informatique complète l'horaire.

Les options proposées sont :

Le Latin (4 périodes) : (grille n°1)

Qui étaient Jules César, Romulus et Rémus, Minerve, Diane... ?

Quels spectacles étaient représentés dans un amphithéâtre, un cirque ou un théâtre... ?

Comment expliquer l'orthographe de mots tels qu'aterrir, corps, temps... ?

Comment traduire un texte latin vieux de deux mille ans en français ?

Voici quelques questions auxquelles le cours de latin répondra au moyen de méthodes variées (traduction de textes latins avec le professeur, exercices de version individuelle, élocutions, diaporamas commentés par le professeur, excursions...) pour atteindre les objectifs principaux suivants :

- La découverte de la langue latine ;
- L'acquisition du vocabulaire latin et la recherche de dérivés français ou d'autres langues ;
- La compréhension progressive du système de déclinaison et de conjugaison latine ;
- La découverte de la civilisation romaine et la mise en parallèle avec la nôtre : thèmes principaux abordés en première année : la fondation de Rome, la guerre de Troie, les jeux du cirque, la mythologie gréco-romaine, les Gallo-Romains, la villa romaine...

L'élève formé à l'école du latin bénéficiera d'une précieuse formation alliant la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, la rigueur et la précision sans oublier les valeurs humaines véhiculées par les textes et la capacité à analyser une situation passée pour expliquer notre présent.

Les compétences du cours de latin :

1. Savoir traduire un texte non vu.
2. Savoir retraduire un texte vu en classe.
3. Savoir utiliser les outils grammaticaux et lexicaux.
4. Connaître les éléments de civilisation.
5. Pouvoir interpréter d'après un texte des éléments de civilisation.

Les Activités de français (2 périodes) : (grille n°2)

La bande dessinée, la poésie en chanson, la fable ou le conte sont des sujets qui t'intéressent ?

Tu cherches à perfectionner ta langue maternelle en mêlant l'utile à l'agréable ?

Tu désires améliorer tes connaissances générales dans les domaines littéraires ?

Alors, rejoins le cours de complément de français !

Le complément de français est bien sûr lié au français mais il permet d'apprendre certaines activités (analyses de texte, par exemple) ou de consacrer plus de temps à d'autres (exposés...)

Quelques sujets abordés en 1^{re} et 2^e années : textes classiques (Daudet, Pagnol...) fantastiques (Langlaan, Brown...) avec analyses, schémas, résumés, temps employés... ; rappels, mises au point, exercices sur la conjugaison, l'orthographe... ; exposés : consignes précises mais sujets libres.

Les Activités de langues modernes (2 périodes) : (grille n°2)

La langue moderne choisie dans l'option doit être la même que celle suivie dans l'option de base.

Ces cours te permettront d'apprendre les langues autrement en basant l'apprentissage sur la communication et la compréhension.

Il s'agit de cours interactifs dans lesquels les élèves peuvent s'exprimer en plus petits groupes, notamment grâce à des tables de communication.

Les élèves s'imprègnent de la culture anglaise ou néerlandaise comme

- La famille royale
- La géographie
- Les différentes fêtes et coutumes (Halloween, Valentine's day...)
- Les peintres célèbres
- La musique
- On apprend en s'amusant
- On fait des jeux de vocabulaire (mots croisés, mots fléchés, memory...)
- On joue à des jeux de société (Qui est-ce ? Scrabble, jeu de famille, ...)
- Nous créons également des jeux en classe (Trivial Pursuit)

Oser s'exprimer dans une autre langue, trouver le terme exact pour se faire comprendre, découvrir les richesses culturelles de la Flandre ou des Pays-Bas sont quelques-uns des objectifs proposés par ce cours.

Quelques thèmes abordés en anglais : le Royaume-Uni et la Grande-Bretagne, les vêtements et parties du corps, le sport en Angleterre, Noël en Angleterre, la maison, les animaux, les peuples parlant anglais, jeux éducatifs en anglais, ...

Les Activités de mathématiques (2 périodes) : (grille n°3 et 4)

Ce cours permet d'inscrire les mathématiques dans différents contextes et d'établir les liens qui les unissent à d'autres disciplines. Grâce à des activités diverses, basées sur 10 modules, l'élève sera amené à apprendre le raisonnement scientifique et sera initié à des modes de réflexion propres aux mathématiques. Il sera encouragé à développer son intuition, sa créativité, son sens de l'observation et sa capacité à écouter et à s'exprimer.

Ce cours permettra à votre enfant d'aborder des notions mathématiques dans des contextes variés et différents.

Le but de ce cours est d'aider votre enfant :

- A prendre confiance en lui
- A développer son sens de l'observation et de l'organisation
- A recourir aux outils, au langage et à la culture mathématiques

Quelques thèmes abordés : jeux, suites et problèmes de logique (tables de vérité, sudoku...); énigmes ; numération (égyptienne, romaine...); les expressions françaises et les nombres ; histoire des machines à calculer ; les solides de Platon ; les pavages ; réalisation de belles constructions (rosaces...) ...

Les Activités scientifiques (2 périodes) : (grille n°3)

Ce cours constitue un approfondissement des compétences disciplinaires développées au cours de « formation scientifique » et il permet aussi aux élèves d'en développer de nouvelles.

Au travers des différents modules, les situations d'apprentissage proposées par l'enseignant et les ateliers menés par les élèves devraient permettre à ces derniers d'acquérir de nouvelles compétences intégrant :

- De nouveaux savoirs scientifiques (concepts, notions et mots-clés) ;
- De nouveaux savoir-faire
 - Utiliser une clé de détermination
 - Faire un croquis, un schéma
 - S'initier à l'utilisation d'un microscope
 - Concevoir et appliquer un mode opératoire
 - Construire un tableau de résultats expérimentaux
 - Elaborer un rapport de laboratoire.

Douze modules constituent le programme. Ceux-ci touchent volontairement à de nombreux domaines scientifiques : biologie, chimie, physique, écologie, géographie... Le titulaire du cours fait un choix parmi ces 12 modules et en aborde de 4 à 6 par année : « arbre mon ami » ; « le réveil de la végétation » ; « sans champignons, pas de forêt ? » ; « la pédofaune, un monde insoupçonné sous nos pieds » ; « le nez en l'air » ; « les pieds dans l'eau » ; « suivons les animaux ... à la trace » ; « boulanger, fromager, brasseur... des métiers scientifiques ? » ;

Les Activités économiques (2 périodes) : (grille n°4)

Les thèmes étudiés permettent à l'étudiant de comprendre certains rouages économiques et de trouver sa place au sein de la société.

Module 1 : Le jeune et la famille.

Module 2 : Le jeune et l'argent

- Les recettes
- Revenus du travail
- Revenus sociaux
- Revenus des placements
- Les dépenses
- Tableau des recettes et des dépenses
- Le budget d'une famille

Module 3 : Le jeune et l'entreprise

- L'entreprise (notion et but)
- Le capital
- La main d'œuvre (l'emploi, le salaire)
- Les matières premières
- Les outils, les machines
- L'organisation de l'entreprise
- Le prix de revient
- Le prix de vente
- Bénéfice et perte

Module 4 : Le jeune, citoyen actif

- Les droits et obligations du citoyen
- Le fonctionnement démocratique de notre pays
- De quelles manières les citoyens peuvent-ils participer à la vie politique de leur pays ?
- Comment apprend-on à devenir citoyen ?

Les thèmes étudiés permettent à l'étudiant de comprendre certains rouages économiques et de trouver sa place au sein de la société.

Les activités au choix ne sont pas des rattrapages ; matières et objectifs se complètent sans se répéter.

En fin de première et de deuxième année, l'étudiant peut modifier son choix s'il estime que le premier n'était pas adéquat. Par contre, l'élève qui ne suit pas le cours de latin en première année ne pourra, par la suite, y avoir accès.

STRUCTURE DES COURS EN 2^e ANNÉE

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|--|--|--|--|
| Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) |
| Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) |
| Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) |
| Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) |
| L.M.1 Anglais ou néerlandais (4 heures) |
| Sciences (3 heures) | Sciences (3 heures) | Sciences (3 heures) | Sciences (3 heures) |
| Éducation physique (3 heures) |
| Musique (1h.) | Musique (1h.) | Musique (1h.) | Musique (1h.) |
| Technologie (1 h) | Technologie (1 h.) | Technologie (1 h.) | Technologie (1 h.) |
| Initiation au latin et à la culture antique (4 heures) | Français (1) (2 heures) | Activités mathématiques (2 heures) | Activités mathématiques (2 heures) |
| | Langue moderne (2) (2 heures) | Activités scientifiques (2 heures) | Activités économiques (3) (2 heures) |
| TOTAL : 32 heures | | | |

(1) activités d'expression poétique, dramatique et ateliers de lecture, écriture

(2) ateliers de conversation, initiation à des éléments culturels des pays de la langue concernée

(3) initiation à la vie économique et sociale, principes de la vie citoyenne

*cours philosophiques : **M** = morale ; **C** = religion catholique ; **P** = religion protestante ; **I** = religion islamique ;

O = religion orthodoxe ou **EPC** = éducation philosophique et citoyenne

Remarque : en plus des 32 h. de cours, des rattrapages sont organisés pour les élèves ponctuellement en difficulté. Ils concernent les cours de français, néerlandais/anglais et mathématique.

STRUCTURE DES COURS EN 3^e ANNÉE

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|---|---|---|--|--|--|
| Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) |
| Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) |
| L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) |
| L.M.2 ** (4 heures) | L.M.2 ** (4 heures) | L.M.2 ** (4 heures) | L.M.2 ** (4 heures) | L.M.2 ** (4 heures) | L.M.2 ** (4 heures) |
| Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) |
| Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) |
| Sciences 5 heures 1h chimie + 2h biologie + 2h physique | Sciences 5 heures 1h chimie + 2h biologie + 2h physique | Sciences 5 heures 1h chimie + 2h biologie + 2h physique | Sciences 3 heures 1h chimie + 1h biologie + 1h physique | Sciences 3 heures 1h chimie + 1h biologie + 1h physique | Sciences 3 heures 1h chimie + 1h biologie + 1h physique |
| Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (2 heures) | Éducation physique (2 heures) | Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (3 heures) |
| Laboratoires 2h. (biologie et physique) | Latin (4 heures) | Sciences Économiques (4 heures) | Latin (4 heures) | Sciences Économiques (4 heures) | Activités de français, de communication et d'expression (4 heures) |
| 34 heures | 35 heures | 35 heures | 34 heures | 34 heures | 34 heures |

*cours philosophiques : **M** = morale ; **C** = religion catholique ; **P** = religion protestante ; **I** = religion islamique ;
O = religion orthodoxe ou **EPC** = éducation philosophique et citoyenne
****néerlandais ou anglais**

STRUCTURE DES COURS EN 4^e ANNÉE

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|---|---|---|--|--|--|
| Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) |
| Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) | Mathématique (5 heures) |
| L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) |
| L.M.2 ** (4 heures) | L.M.2 ** (4 heures) | L.M.2 ** (4 heures) | L.M.2 ** (4 heures) | L.M.2 ** (4 heures) | L.M.2 ** (4 heures) |
| Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) |
| Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) |
| Sciences 5 heures 2h chimie + 1h biologie + 2h physique | Sciences 5 heures 2h chimie + 1h biologie + 2h physique | Sciences 5 heures 2h chimie + 1h biologie + 2h physique | Sciences 3 heures 1h chimie + 1h biologie + 1h physique | Sciences 3 heures 1h chimie + 1h biologie + 1h physique | Sciences 3 heures 1h chimie + 1h biologie + 1h physique |
| Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (2 heures) | Éducation physique (2 heures) | Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (3 heures) |
| Laboratoires 2 h. (chimie et physique) | Latin (4 heures) | Sciences Économiques (4 heures) | Latin (4 heures) | Sciences Économiques (4 heures) | Activités de français, de communication et d'expression (4 heures) |
| 34 heures | 35 heures | 35 heures | 34 heures | 34 heures | 34 heures |

*cours philosophiques : **M** = morale ; **C** = religion catholique ; **P** = religion protestante ; **I** = religion islamique ;
O = religion orthodoxe ou **EPC** = éducation philosophique et citoyenne
****néerlandais ou anglais**

STRUCTURE DES COURS EN 5^e ANNEE

OPTION LATINE

La pratique du latin contribue au système éducatif moderne par son apport linguistique, culturel et scientifique.

Le latin a légué au français les éléments initiaux de sa formation, des structures grammaticales, des cadres syntaxiques, le substrat de son vocabulaire, un réservoir où l'on puise lorsqu'on crée nombre de mots nouveaux.

Toutefois, le latin se différencie du français en raison des altérations que ce dernier a subies au cours de son évolution.

Par le double effet de cette filiation et de cette transformation, l'étude du latin facilite la maîtrise du français ; la traduction de textes latins et la version latine font prendre conscience des moyens d'expression propres aux deux langues, de leurs correspondances et de leurs divergences.

En outre, les langues germaniques, notamment, ont emprunté et empruntent encore au latin de très nombreux mots.

Champ d'application :

- Lecture et traduction de textes choisis (Apulée, Catulle, César, Cicéron, Horace...)
- Exploration de sujets tels que : les grands courants de la pensée romaine, les périodes de l'histoire romaine, ...
- Confrontation avec d'autres productions (musique, peinture, théâtre...)
- Complétement, lecture d'autres textes des littératures latine, grecque et moderne, éclairant et élargissant l'examen des problèmes traités.

GRILLES A DOMINANTE « CLASSIQUE »

| C1 | C2 | C3 | C4 |
|--|--|--|--|
| Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) |
| Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) |
| Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) |
| Éducation physique (2 heures) | Éducation physique (2 heures) | Éducation physique (2 heures) | Éducation physique (2 heures) |
| Mathématique (6 heures) | Mathématique (4 heures) | Mathématique (4 heures) | Mathématique (4 heures) |
| Physique 1 heure | Sciences 7 h. Physique 3 h. Chimie 2 h. Biologie 2 h. | Physique 1 heure | Physique 1 heure |
| Chimie 1 heure | | Chimie 1 heure | |
| Biologie 1 heure | | Biologie 1 heure | |
| L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (2 heures) |
| L.M.2 ** ou L.M.3 (4 heures) | L.M.2 ** ou L.M.3 (4 heures) | L.M.2 ** ou L.M.3 (4 heures) | L.M.2 ** (4 heures) |
| Latin (4 heures) | Latin (4 heures) | Latin (4 heures) | L.M. 3 (4 heures) |
| Latin (4 heures) | Latin (4 heures) | Latin (4 heures) | Latin (4 heures) |
| 34 heures | 32 heures | 32 heures | 34 heures |

↓
Labo 2 h.***

*cours philosophiques : **M** = morale ; **C** = religion catholique ; **P** = religion protestante ; **I** = religion islamique ;

O = religion orthodoxe ou **EPC** = éducation philosophique et citoyenne

néerlandais - L.M. 3 = espagnol *FACULTATIF

OPTION SCIENTIFIQUE

Biologie :

- la cellule
- les organismes
- les grandes fonctions (nutrition, reproduction)
- génétique
- diversité et évolution
- écologie

Chimie :

- constitution de la matière
- la matière à l'échelle atomique et moléculaire
- classification périodique
- modèle ionique
- cohésion de la matière
- loi du gaz parfait
- solutions
- réaction chimique
- éléments de thermodynamique et de cinétique chimique
- principales réactions chimiques et propriétés de substances usuelles
- notions de chimie organique
- utilisation de quelques substances courantes

Physique :

- l'univers et la terre
- structure et propriétés de la matière
- forces, mouvements, pressions
- l'énergie
- l'électricité
- les phénomènes optiques
- ondes et communications
- physique et santé

RENFORCEMENT DE MATH.

Le cours de renforcement en mathématiques s'adresse aux élèves ayant choisi 6 heures de mathématiques.

But du cours :

- préparer les futurs candidats aux examens d'entrée (tels que en polytechnique, armée,...)
- entretenir et approfondir des notions mathématiques vues en humanités
- découvrir d'autres thèmes abordés dès le premier bac dans l'enseignement universitaire

www.restode.cfwb.be - réf. 122-2/2001/240,124/2001/240,126/2001/240

GRILLES A DOMINANTE « SCIENCES »

| S1 | S2 | S3 | S4 | S5 |
|--|--|--|--|--|
| Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Histoire (2 heures) |
| Géographie (2 heures) |
| Français (5 heures) |
| Éducation physique (2 heures) | Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (2 heures) | Éducation physique (3 heures) |
| Mathématique (6 heures) | Mathématique (6 heures) | Mathématique (6 heures) | Mathématique (4 heures) | Mathématique (4 heures) |
| Sciences 7 h. Physique 3 h. Chimie 2 h. Biologie 2 h. | Sciences 7 h. Physique 3 h. Chimie 2 h. Biologie 2 h. | Sciences 7 h. Physique 3 h. Chimie 2 h. Biologie 2 h. | Sciences 7 h. Physique 3 h. Chimie 2 h. Biologie 2 h. | Sciences 7 h. Physique 3 h. Chimie 2 h. Biologie 2 h. |
| L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 néerlandais (2 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 néerlandais (2 heures) |
| L.M.2 ** ou L.M.3 (4 heures) | Labo 2 h. | L.M.2 ** ou L.M.3 (4 heures) | L.M.2 ** ou L.M.3 (4 heures) | L.M.2 ** ou L.M.3 (4 heures) |
| Labo P et C (2 heures) | | | | Labo P et C (2 heures) |

34 heures

33 heures

33 heures

32 heures

33 heures

***Rft math 2 h.

***Labo ou Rft math 2h.

***Labo Pet C 2h.

*cours philosophiques : **M** = morale ; **C** = religion catholique ; **P** = religion protestante ; **I** = religion islamique ;

O = religion orthodoxe ou EPC = éducation philosophique et citoyenne

néerlandais ou anglais - **LM3 = espagnol ***FACULTATIF

OPTION SCIENCES ECONOMIQUES

Le cours de sciences économiques de 5^e et 6^e années se donne à raison de 4 périodes par semaine pour chacune des années. L'objectif de ce cours est de placer les élèves dans diverses **situations** de la **vie courante** et de les préparer pour leurs **futures études**. L'option permet également de les **sensibiliser** aux situations qui se présenteront à eux dans un futur proche.

En cinquième année, les élèves suivent 4 cours différents à raison respectivement d'une période par semaine :

- Cours d'économie financière : dans ce cours, ils ont l'occasion d'être sensibilisés aux mondes bancaire et boursier. Ils voient notamment les différentes formes de crédits existantes, les différents produits boursiers... ;
- Cours de légalisation sociale : dans ce cours, ils abordent des thèmes comme le contrat d'étudiant et le contrat de travail, leurs droits et obligations... ;
- Cours de comptabilité : nous abordons ici les principes de base d'une *comptabilité* d'entreprise, à savoir : bilan, livre-journal, compte de résultats ;
- Cours d'économie générale : analyse de quelques grandes théories économiques, du comportement du *consommateur* et du *producteur*, réalisation d'une enquête...

En sixième année, les élèves suivent 3 cours :

- Cours d'économie d'entreprise (1 période par semaine) : analyse des différents types de *sociétés*, création d'entreprise ; analyse des différentes *fonctions* présentes dans une entreprise ; réalisation de *CV*, *d'entretiens d'embauche*...
- Cours de droit fiscal (1 période par semaine) : dans ce cours, les élèves sont sensibilisés aux différents types d'impôts, aux mécanismes de *prélèvements*, aux enjeux de la fraude et de l'évasion fiscale... Ils auront notamment l'occasion d'apprendre à remplir une *déclaration fiscale* ;
- Cours d'économie générale (2 périodes par semaine) : mise en évidence de divers aspects de l'économie *internationale* : division internationale du travail, comptabilité nationale, rôle de l'or dans l'économie...

Grâce à **diverses activités** (visites d'entreprise, animation sur la gestion d'un budget, animation sur le surendettement, Rhétos Challenge, Dreamday, conférence sur le domaine du travail, rencontre avec un notaire et un avocat...), ils ont l'occasion de mettre en pratique et d'approfondir de manière concrète leurs connaissances.

Il est à noter qu'**aucun prérequis** n'est nécessaire afin de suivre l'option. En effet, chaque année les élèves commencent de nouvelles matières et démarrent donc tous au même niveau.

Réf. Mme DESMEDT

GRILLES A DOMINANTE « ECONOMIE »

| E1 | |
|--|--------------------------|
| Education philosophique et citoyenne (1 heure) | |
| Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | <input type="checkbox"/> |
| Histoire (2 heures) | |
| Géographie (2 heures) | |
| Français (5 heures) | |
| Éducation physique (3 heures) | |
| Mathématique (6 heures) | |
| Physique 1 heure | |
| Chimie 1 heure | |
| Biologie 1 heure | |
| L.M.1 ** | <input type="checkbox"/> |
| (4 heures) | |
| L.M.2 ** ou L.M.3 | <input type="checkbox"/> |
| (4 heures) | |
| ECO (4 heures) | |

35 heures

| E2 | |
|--|--------------------------|
| Education philosophique et citoyenne (1 heure) | |
| Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | <input type="checkbox"/> |
| Histoire (2 heures) | |
| Géographie (2 heures) | |
| Français (5 heures) | |
| Éducation physique (3 heures) | |
| Mathématique (4 heures) | |
| Physique 1 heure | |
| Chimie 1 heure | |
| Biologie 1 heure | |
| L.M.1 ** | <input type="checkbox"/> |
| (4 heures) | |
| L.M.2 ** ou L.M.3 | <input type="checkbox"/> |
| (4 heures) | |
| ECO (4 heures) | |

33 heures

| E3 | |
|--|--------------------------|
| Education philosophique et citoyenne (1 heure) | |
| Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | <input type="checkbox"/> |
| Histoire (2 heures) | |
| Géographie (2 heures) | |
| Français (5 heures) | |
| Éducation physique (3 heures) | |
| Mathématique (4 heures) | |
| Physique 1 heure | |
| Chimie 1 heure | |
| Biologie 1 heure | |
| L.M.1 néerlandais | |
| (2 heures) | |
| L.M.2 | |
| (4 heures) | |
| L.M.3 | |
| (4 heures) | |
| ECO (4 heures) | |

35 heures

*cours philosophiques : **M** = morale ; **C** = religion catholique ; **P** = religion protestante ; **I** = religion islamique ;

O = religion orthodoxe ou **EPC** = éducation philosophique et citoyenne

****néerlandais ou anglais - L.M. 3 = espagnol**

*****FACULTATIF**

GRILLE A DOMINANTE « LANGUES »

| L1 | L2 | L3 | L4 |
|---|---|---|---|
| Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) <input style="float: right;" type="checkbox"/> | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) <input style="float: right;" type="checkbox"/> | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) <input style="float: right;" type="checkbox"/> | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) <input style="float: right;" type="checkbox"/> |
| Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) |
| Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) |
| Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) |
| Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (3 heures) | Éducation physique (3 heures) |
| Mathématique (6 heures) | Mathématique (4 heures) | Mathématique (2 heures) | Mathématique (2 heures) |
| | Physique 1 heure | Physique 1 heure | Physique 1 heure |
| | Chimie 1 heure | Chimie 1 heure | Chimie 1 heure |
| Physique 1 heure | Biologie 1 heure | Biologie 1 heure | Biologie 1 heure |
| Chimie 1 heure | L.M.1 ** <input style="float: right;" type="checkbox"/> | L.M.1 ** <input style="float: right;" type="checkbox"/> | L.M.1 ** <input style="float: right;" type="checkbox"/> |
| Biologie 1 heure | (4 heures) | (4 heures) | (4 heures) |
| L.M.1 ** <input style="float: right;" type="checkbox"/> | L.M.2 ** <input style="float: right;" type="checkbox"/> | L.M.2 ** <input style="float: right;" type="checkbox"/> | L.M.2 ** <input style="float: right;" type="checkbox"/> |
| (4 heures) | (4 heures) | (4 heures) | (4 heures) |
| L.M.2 ** <input style="float: right;" type="checkbox"/> | L.M.3 | L.M.3 | L.M.3 |
| (4 heures) | (4 heures) | (4 heures) | (4 heures) |
| L.M.3 (4 heures) | | Latin (4 heures) | |
| 35 heures | 33 heures | 35 heures | 31 heures |

*cours philosophiques : **M** = morale ; **C** = religion catholique ; **P** = religion protestante ; **I** = religion islamique ;

O = religion orthodoxe ou **EPC** = éducation philosophique et citoyenne

**néerlandais ou anglais - L.M. 3 = espagnol

OPTION SCIENCES HUMAINES

OPTION SCIENCES SOCIALES 4H

En 5^e année :

- Démographie (1 périodes/semaine)
La structure démographique,
Les mouvements de population,
Natalité, mortalité...
- Droit civil (2 périodes/semaine)
Les sources du droit,
Les différents types de tribunaux,
Le droit de propriété...
- Sociologie (1 période/semaine)
Le groupe social,
La culture,
La communication...

En 6^e année :

- Législation sociale
Le monde du travail (ouvriers, employés, fonctionnaires, indépendants...)
L'ONSS
Le contrat de travail
Les relations collectives du travail
- Les méthodes de recherche en sciences sociales
L'enquête
L'analyse de documents
L'observation
- Psychologie et psychologie sociale
Le développement de l'enfant et de l'adolescent
Le façonnement de la personnalité
Norme et normalité, déviance et marginalisation
La soumission à l'autorité
Les valeurs et les attitudes sociales
Freud et la psychanalyse
- Économie
Les systèmes économiques

OPTION HISTOIRE 4H

Quelles que soient les études que tu choisiras, tu seras amené à rédiger des travaux de recherche, un mémoire, un TFE. Le cours d'option Histoire est une aide précieuse pour aborder des études supérieures, dans cette option :

Tu apprendras :

- A construire une problématique, à te poser des questions pertinentes qui guideront tes recherches, à trouver dans une bibliothèque et sur internet les ouvrages et articles qui répondent à ta problématique.
- A rédiger correctement une bibliographie.
- A reconnaître les sources d'information pertinentes et fiables.
- A synthétiser les informations récoltées, c'est-à-dire à les sélectionner, à les relier entre elles, à les agencer d'une manière cohérente.
- A rédiger une introduction et une conclusion développée.
- A communiquer le résultat de tes recherches en mettant sur pied une exposition pour les Portes ouvertes et en présentant des petits exposés oraux.

Le programme exige d'aborder chaque année trois thèmes différents au minimum. Cette liberté permet aux élèves de choisir ensemble les thèmes qu'ils veulent aborder. La plupart des heures de cours sont consacrées aux recherches. Tu travailleras donc en autonomie dans la bibliothèque de l'école. Mais le professeur guidera tes pas et t'aidera à surmonter les obstacles qui se présenteront à toi.

L'option histoire a aussi pour objectif de te permettre d'acquérir une ouverture d'esprit plus large, de te donner un autre accès à la culture par le biais de rencontres et de différentes visites (musées, expositions, découvertes des villes...)

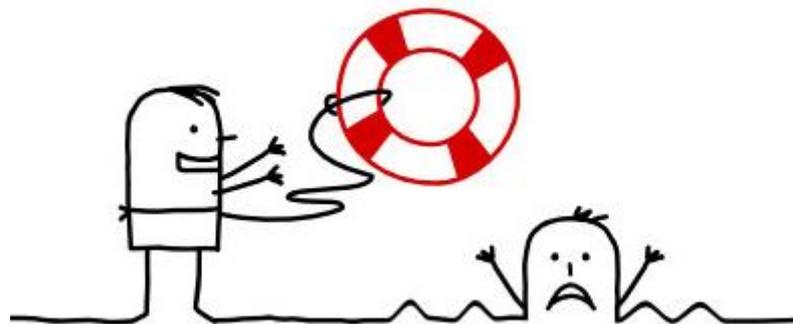
GRILLES A DOMINANTE « SCIENCES HUMAINES »

| H1 | H2 | H3 | H4 |
|--|--|--|--|
| Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) | Cours philosophique* ou Education philosophique et citoyenne (1 heure) |
| Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) | Histoire (2 heures) |
| Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) | Géographie (2 heures) |
| Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) | Français (5 heures) |
| Éducation physique (3 heures) |
| Mathématique (4 heures) | Mathématique (4 heures) | Mathématique (2 heures) | Mathématique (2 heures) |
| Physique 1 heure | Physique 1 heure | Physique 1 heure | Physique 1 heure |
| Chimie 1 heure | Chimie 1 heure | Chimie 1 heure | Chimie 1 heure |
| Biologie 1 heure | Biologie 1 heure | Biologie 1 heure | Biologie 1 heure |
| L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 néerlandais (2 heures) | L.M.1 ** (4 heures) | L.M.1 ** (4 heures) |
| L.M.2 ** ou L.M.3 (4 heures) | L.M.2 anglais (4 heures) | L.M.2 ** ou L.M.3 (4 heures) | L.M.2 ** ou L.M.3 (4 heures) |
| SC. SOC. ou HIST. (4 heures) | L.M.3 espagnol (4 heures) | HIST. (4 heures) | SC.SOC. ou HIST. (4 heures) |
| | SC. SOC ou HIST. (4 heures) | Activités de comm. et expression (2 h.) | |
| 33 heures | 35 heures | 33 heures | 31 heures |

*cours philosophiques : M = morale ; C = religion catholique ; P = religion protestante ; I = religion islamique ; O = religion orthodoxe ou **EPC** = éducation philosophique et citoyenne

**néerlandais ou anglais - LM3 = espagnol

Appuis sociaux et pédagogiques



1. LE CENTRE PMS DE L'ARA

Nous avons le souci d'offrir un service accessible à tous. Chaque intervenant se veut, au maximum « disponible » vis-à-vis des élèves, des parents, des partenaires de l'école.

La manière la plus commode de nous contacter reste le téléphone. Il est aussi possible de nous adresser une demande par courriel : notre messagerie électronique est régulièrement consultée.

Les équipes sont présentes, chaque semaine au sein des divers sites de l'établissement. Les élèves peuvent aussi contacter directement les agents lors des permanences organisées à l'école.

Un local (**A202**) est mis à notre disposition au sein de la section secondaire. L'équipe PMS y reçoit les élèves du secondaire.

| Enseignement fondamental | | Enseignement secondaire | |
|--|--------------------|---|------------------|
| Géraldine DUTRY gdutry@cpmscfath.be | Psychologue | Elodie Allart eallart@cpmscfath.be | Psychologue |
| Céline GIURIATO cgiuriato@cpmscfath.be | Assistante sociale | Jérôme MANDERLIER jmanderlier@cpmscfath.be | Assistant social |
| Bénédicte MASSON bmasson@cpmscfath.be | Infirmière | Bénédicte MASSON bmasson@cpmscfath.be | Infirmière |
| Annie DEMARET Françoise DELBECQ | Médecins | Annie DEMARET Françoise DELBECQ | Médecins |
| <p>Maria DI STEFANO, Directrice 32 Boulevard de l'Hôpital à 7800 Ath. Tél : 068/84.29.19 fax : 068/28.74.45 E-Mail : info@cpmscfath.be</p> | | | |

Les équipes développent aussi des actions collectives en relation avec le projet éducatif des écoles. Nous rencontrons régulièrement la direction et les équipes éducatives pour écouter les demandes des écoles et proposer des activités en lien avec les besoins des élèves. Nous recherchons des partenariats pour mieux répondre aux attentes des jeunes et développer des actions de qualité.

Différents projets ont été menés cette année, par exemple :

- La mise en place du dispositif d'éducation à la vie relationnelle et affective en collaboration avec les enseignants et le planning familial d'Ath ;
- Des ateliers de sensibilisation aux choix alimentaires et la prise d'un petit déjeuner équilibré ;
- Des ateliers de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire dans l'enseignement fondamental ;
- Des animations pour accompagner une transition sereine des élèves de 6^e primaire vers l'enseignement secondaire ;

Nous accordons une attention très particulière à l'accrochage scolaire des jeunes enfants et à la construction d'une dynamique de réussite pour chaque élève. Ainsi, nous privilégions **l'accompagnement des élèves dès l'entrée en scolarité maternelle.**

Vous pouvez consulter le projet du centre PMS en nous le demandant par voie électronique.

Le centre PMS sera fermé du 12/07/2021 au 22/08/2021.

1. LE COMITE DE CONCERTATION DE BASE

La création des comités de concertation de base est régie par les articles 34 à 36 de l'Arrêté Royal du 28 septembre 1984 portant exécution de la Loi du 19 décembre 1984 organisant les relations entre les autorités publiques et les syndicats des agents relevant de ces autorités.

Ce comité donne son avis sur les propositions relatives :

- a/ aux statuts des agents
- b/ à l'organisation des services et du travail
- c/ à la sécurité, à l'hygiène et à l'embellissement des lieux de travail.

Il est composé :

- a/ des représentants de l'autorité ministérielle : la Préfète des Etudes, la Directrice de la section fondamentale annexée, la Provisoire, la Secrétaire de Direction, l'Econome.
- b/ des délégués des organisations syndicales représentatives

pour la C.G.S.P. : Mme Bonenfant et M. Miclotte
pour la S.L.F.P. : Mme Gérard, M. Clinquart et M. Rousseau
pour la C.S.C. : M. Sakkalis

En 2020-2021 le CoCoBa s'est réuni :

Le 25 septembre 2020, le 22 octobre 2020, le 12 novembre 2020, le 26 janvier 2021 et les 4 et 8 juin

====

3. LE CONSEIL DES DELEGUES

Au début de l'année scolaire, les délégués sont élus par les élèves au sein de chaque classe. Ils doivent être agréés par le Chef d'Etablissement et les Directeurs de classe.

Chaque délégué est le porte-parole de son groupe dans les rapports avec Mme la Préfète, Mme la Provisseure et les Professeurs.

Il peut aussi assurer certaines missions administratives.

Les délégués se réunissent régulièrement sous la tutelle de Mme la Provisseure.

4. LE CONSEIL DE PARTICIPATION

Installé le 17 février 1998 en application du Décret du 24/07/97 sur les « Missions prioritaires de l'enseignement », le Conseil de participation regroupe des représentants de la Direction de l'établissement, des délégués du personnel enseignant, des parents, du personnel administratif et ouvrier, des élèves ainsi que des personnalités extérieures représentatives de l'environnement économique, social et culturel de la région.

Sa mission première consiste à contrôler la mise en œuvre d'actions concrètes dans le cadre du projet d'établissement et à vérifier le contenu du rapport annuel d'activités.

Son avis est également requis dans certaines matières définies par la réglementation.

Il est actuellement composé de la manière suivante :

Membres de droit : Naessens Stéphanie, Préfète des Etudes
Lavature Maud, Directeur, section fondamentale
Walravens Sophie, Provisseure

Délégués du personnel enseignant : Chapuis Myriam, Demeuldre Delphine, Desmedt Magali

Déléguée du personnel administratif et de maîtrise : De Craene Nancy

Délégués des élèves : Verpoorten Victor, Platiaux Robin, Sadikova Melina

Délégués des parents : Evrard Yacinthe, Beuraïnd Jean-Marc, Defour Barbara

Représentants de l'environnement économique, social et culturel

Francq David, Bibliothécaire
Rasse Frédéric, CPAS
Fauvaux Vincent, Belfius

En 2020-2021, le C.O.P.A. s'est réuni le 21 janvier et le 10 juin.

5. L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ATHENEE ROYAL D'ATH - A.S.B.L.

Association des Parents d'Elèves
Athénée Royal d'Ath
A.S.B.L.



L'APARA (Association des Parents d'élèves de l'Athénée Royal d'Ath) est une asbl composée de parents d'élèves de l'Athénée royal d'Ath. Constituée en association sans but lucratif depuis le 1^{er} septembre 1982, elle représente le lien interactif privilégié entre les parents d'élèves et la direction de l'établissement scolaire.

Nos missions principales :

- √ la représentation des parents auprès de la direction et des enseignants ;
- √ la promotion et la défense de l'éducation et de la qualité de l'enseignement ;
- √ la gestion des « garderies » maternelles et primaires (L'Escale) ;
- √ l'organisation d'activités scolaires et parascolaires.

Nos actions concrètes :

- √ gestion de l'accueil extrascolaire l'Escale. Celui-ci est assuré par des personnes qualifiées qui accueillent les enfants : du lundi au vendredi le matin de 6h30 à 8h10 et le soir de 15h20 à 18h00 (en maternelle) et de 16h à 18h (en primaire). Le mercredi après-midi, l'horaire s'étend de 13h00 à 18h00 ;
- √ interventions financières pour :
 - des excursions scolaires ;
 - l'achat de matériel à usage pédagogique (pour les classes ou la garderie) ;
 - le prix du mérite et les prix de fidélité ;
 - des actions sociales ;
- √ relai entre les parents d'élèves et la direction de l'établissement, en particulier sur des thématiques collectives ;
- √ représentation des parents dans différents organes (conseil de participation de l'école, commission communale de l'accueil sur l'entité d'Ath...) ;
- √ (co-)organisation d'événements.

Structure de l'Association

Depuis la dernière Assemblée générale statutaire, le Conseil d'administration de l'APARA se compose comme suit :

- √ Présidente : EVRARD Yacinthe
- √ Trésorier - Responsable Garderie : BEAURAIND Jean-Marc
- √ Secrétaire : DEFOUR Barbara
- √ Membre du C.A. : FIEVEZ Sophie.

Bilan des activités en 2020-2021

Malheureusement, cette année a été principalement consacrée à la gestion de la crise sanitaire :

- √ l'accueil extra-scolaire a été assuré pendant toute la durée de la crise (même pendant le premier confinement) ;
- √ nous avons mis à disposition de nos gardiennes et des enfants tout le matériel nécessaire (gel, masques...) ;
- √ nous avons favorisé les activités en extérieur lorsque cela était possible ;
- √ ...

Par ailleurs, la crise du Covid-19 ne nous a pas permis de déployer les projets prévus.

Nos projets pour 2021-2022

L'année prochaine, nous comptons organiser :

- un achat groupé de fournitures scolaires écologiques ;
- la mise en place de cours de néerlandais en extrascolaire ;
- une collecte de vieux vêtements ;
- une collaboration avec les commerçants athois ;
-

Nous sommes également ouverts à toute proposition d'activités sur des sujets relatifs à la liaison parents-élèves-enseignants ainsi qu'à l'organisation de la garderie.

Comment nous rejoindre ?

Vous avez une question ? Une suggestion ? Envie de vous impliquer ? Un peu, beaucoup, passionnément... ?

Contactez-nous via l'adresse : aparath@outlook.fr .

Suivez-nous aussi sur Facebook : Association des parents de l'ARA - APARA.

Venez à notre rencontre lors de l'**assemblée générale** organisée chaque début d'année ou, en cours d'année, en discutant avec l'un de nos représentants.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons avoir le plaisir de vous rencontrer nombreux lors de notre assemblée générale qui aura lieu en début d'année scolaire 2021-2022 !

LES PARENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6. L'AMICALE DES ANCIENS & AMIS DE L'ATHENEE ROYAL & DE L'ECOLE MOYENNE - DE L'ETAT d'ATH

Notre « Amicale », une association dynamique œuvrant au bénéfice de tous

L'Amicale des Anciens et Amis de l'Athénée Royal d'Ath et de l'École Moyenne de l'État d'Ath trouve son origine dès 1908 par la volonté de quelques-uns d'apporter une aide matérielle aux élèves et d'assurer la promotion de l'enseignement dispensé dans l'établissement.

Érigée aujourd'hui en A.S.B.L. et présidée par Monsieur le Juge de Paix Pierre Papeux, elle s'est adaptée au fil du temps à l'évolution de l'enseignement et de la société sans pour autant renier les objectifs généraux que s'étaient fixés les fondateurs.

L'association tire ses revenus des cotisations de ses membres, anciens élèves et enseignants, ainsi que de sa tombola annuelle organisée « au profit des œuvres sociales de l'établissement ».

Outre l'aide apportée aux élèves issus de familles en difficulté, elle intervient dans la fourniture de matériel pédagogique et didactique ainsi que dans le coût des photocopies et des manuels scolaires prêtés aux élèves, tant en section fondamentale qu'en section secondaire.

Attentive à la vie de l'école et à la qualité de son enseignement, elle soutient avec intérêt et dynamisme les projets pédagogiques mis sur pied par les enseignants et leurs élèves par le biais d'une participation financière souvent indispensable.

Le concours d'élocution : organisé chaque année à l'attention des rhétoriciens, il n'a malheureusement pas pu être organisé en 2020-2021, à cause du COVID. Doté de prix généreux, il est avant tout un exercice d'un grand intérêt pour des jeunes qui se préparent à aborder le monde des études supérieures.

Comme vous le voyez, notre amicale fait preuve d'un dynamisme certain qu'elle exprime au travers d'objectifs d'aide aux élèves et d'éducation aux valeurs d'entraide et de solidarité.

Soutenez ses actions en devenant membre. La cotisation annuelle de 8 € se règle par virement bancaire au compte IBAN : BE52 1325 4074 2709 BIC : BNAGBEBB. Tout le bénéfice en revient directement ou indirectement aux élèves

Le Conseil d'administration de l'association est actuellement constitué comme suit :

Présidents d'honneur :

Monsieur André VAN TRIMPONT, *Préfet des Études honoraire.*

Monsieur Alfred AUPAIX, *Préfet des Études honoraire.*

Président :

Monsieur Pierre PAPLEUX, *Juge de Paix du canton d'Ath-Lessines.*

Trésorier :

Monsieur Jean-Marie GENBAUFFE, *Directeur financier.*

Secrétaire :

Madame Delphine Goossens

Secrétaire adjoint :

Monsieur André VAN TRIMPONT, *Préfet des Études honoraire*

Membres de droit :

Madame Stéphanie NAESSENS, *Préfète des Études FF.*
Monsieur Marc GOESSENS, *Directeur de la section fondamentale*
Madame Isabelle BATTILANA, *Directrice de la section fondamentale ai.*
Madame Maud LAVENTURE, *Directrice de la section fondamentale FF.*
Madame Sophie WALRAVENS, *Proviseure.*

Membres :

Madame Sylvianne DELANNAY, *Professeur*
Madame Andréa HERCHUEL, *Directrice honoraire du C.P.M.S. de Châtelet*
Madame Françoise LICOUR, *Professeur honoraire du Conservatoire de Mons*
Madame Martine MACHTELINGS, *Inspectrice*
Madame Monique SOUILLARD, *Professeur*
Madame Luce VANSTEENKISTE, *Directrice honoraire de la section fondamentale*
Monsieur Stéphane CAPELLE, *Professeur honoraire*
Monsieur Christian CROMBÉ, *Professeur honoraire*
Monsieur Philippe DECAESTECKER, *Préfet des Études responsable de zone*
Monsieur Philippe HORLAIT, *Docteur en médecine vétérinaire*
Monsieur Alain RIVIÈRE-LORPHÈVRE, *Docteur en médecine, cardiologue*
Monsieur Guy VANWAYENBERGE, *Directeur honoraire de la section fondamentale*

Vérificatrice aux comptes :

Madame Claudine HAILLEZ, *Professeur honoraire*

Membres des Personnels



CHEF D'ÉTABLISSEMENT - PRÉFÈTE DES ÉTUDES

En titre : M. DECAESTECKER

Remplacé par : Mme NAESSENS

SECTION PRÉPARATOIRE

* * *

DIRECTEUR Mme LAVENTURE Maud

SECTION MATERNELLE

| | |
|--|--|
| Accueil | : Mme DELABIE Magali |
| 1 ^{re} année A | : Mme DEBRICHY Sylviane |
| 1 ^{re} année B | : Mme CAFFIAUX Isabelle |
| 1 ^{re} et 2 ^e années B | : Mme DE TAEYE Carine |
| 2 ^e année A | : Mme DESABLAIN Sabine |
| 2 ^e et 3 ^e années | : Mme DEROOSE Aurore |
| 3 ^e année A | : Mmes LENOIR Isabelle / CALCUS Margot (immersion) |
| Puéricultrices | : Mmes LESAFFRE Alexandra / VANDER HAEGEN Merry |
| Assistants maternelles | : Mmes CNOKAERT Magali/DEGEYTER Mélissa |
| Psychomotricité | : Mme DELVALLEE Céline |

SECTION PRIMAIRE

| | |
|--------------------------------|--|
| Morale | : Mmes CROWIN Mathilde/BRUNELLE Manon |
| CPC | : Mme SMEYSTERS Alice |
| Religion catholique | : Mme MAJEWSKI Céline |
| Religion islamique | : Mme GUNES Gulhanim |
| Religion orthodoxe | : Mme KERAMTZI Panagiota |
| Religion protestante | : M. LUAKABUANGA MAMPAKA François |
| Remédiation | : Mme PARADIS Alexandra |
| 1 ^{re} année A | : Mmes MASSART Marjorie / DE WOOT DE TRIXHE Alice (immersion) |
| 1 ^{re} année B | : Mme MOTTE Céline |
| 1 ^{re} année C | : Mme GERARD Christiane |
| 2 ^e année A | : Mmes BONENFANT Magali/ GOORMAGHTIGH Danièle (immersion) |
| 2 ^e année B | : Mme CHAPUIS Myriam |
| 2 ^e année C | : Mme DUBOIS Colette |
| 3 ^e année A | : Mmes CHEVALIER Bernadette/GOORMAGHTIGH Danièle (immersion) |
| 3 ^e année B | : Mme VANCAUWENBERGE Annie/ GOORMAGHTIGH Danièle (immersion) |
| 4 ^e année A | : Mmes FONTAINE Marie-Aimée (immersion)/ VANCAUWENBERGE Annie/ FLAMENG Katty |
| 4 ^e année B | : Mmes FLAMENG Katty/ FONTAINE Marie-Aimée (immersion) |
| 4 ^e année C | : Mme MAISTRIAU Christine |
| 5 ^e année A | : Mmes FLASSE Liliane/DE WOOT DE TRIXHE Alice (immersion) |
| 5 ^e année B | : Mmes VERBIEST Julie/DE WOOT DE TRIXHE Alice (immersion) |
| 5 ^e année C | : Mme LEPEZ Christelle |
| 6 ^e année A | : Mme THIBAUT Carline |
| 6 ^e année B | : M. SAKKALIS Marc |
| 6 ^e année C | : M. VANDENDAELE Stéphane |
| Education physique | : M. CAULIER Sébastien |
| | : M. SAMYN Quentin |
| Maîtresse néerlandais- anglais | : Mme LIMBOURG Valérie |
| Secrétariat | : Mme CARTON Anne-Sophie |
| | : M. DUVIVIER Rémy |

SECTION SECONDAIRE

* * *

PROVISEURE : Mme WALRAVENS

PROFESSEURS DE COURS PHILOSOPHIQUES

Religion catholique

M. HUBINONT

Religion islamique

Mme OURAGHI

Religion protestante

M. MUKWEGE

Religion orthodoxe

Mme KERAMTZI

Morale non confessionnelle

Mme DEJONGHE

Mme HYNTENS (Mme WANDELS)

EPC

Mme BAERT (Mme VERGIEU)

Mme HAUTECOEUR

Mme HANQUINAUX

**AGREGES DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE SUPERIEUR**

Français et espagnol

Mme BLANC

Mme BROTCORNE

Mme MAES

Mme MONDO

Mme WISNIEWSKI

**AGREGES DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE INFERIEUR**

Français et histoire

M. COPPENOLLE

Mme CRENEAU

Mme DEMEULDRE

Mme FOUCART

Mme HERMANT

Mme RAMU

Mme VAN POUCKE

Mme VION (Mme BAAZAOU)

Histoire

Mme HAUSTRATE

M. SARRAZIN

Mme ALTRUY

M. CLINQUART

Mme SYTCHE

M. VANDENBERGHE

Langues anciennes

Mme CIVILIO

Mme VRAY

Langues germaniques

Mme CANIVEZ

Mme DEFOSSEZ

Mme DUBOIS

Mme FAUCONNIER

Mme LUDER

Mme MICHIELS

Mme BALAND

Mme BATAILLE

Mme FAUVIAU

Mme GONZALEZ

Mme LENOIR

Mme LIMBOURG

Mme MASQUELIER

M. MARBAIX

M. VERSTRAETE

Mathématiques

Mme DECLERQ
M. KADDACHI
Mme LABBE
M. PETIT
Mme RIVIERE

Sciences économiques/sciences sociales

Mme DESMEDT
Mme LAMBERT

Géographie DS

M. BAUDET
M. VANDEN BERGHE

Biologie – chimie – physique – DS

Mme DEBAISIEUX (M. HOUZE)
M. DEMARET
M.HELLIN
Mme NICODEME
M. ROUSSEAU

Mathématiques – sciences économiques -

Mme BATSELIER
Mme BULOT
Mme DOGIMONT
Mme DUSAIWOIR
Mme GOETGEBUER
Mme LAMBERT
M. LEROY
Mme MAHIEU
M. MICLOTTE
M. VIGNOBLE

Sciences et géographie

Mme ALTRUY
Mme ANSON
Mme BELSACK
M. CARNEL
M. CLINQUART
Mme CROMBEZ
Mme DELFAIRIERE
M. DENDAL
Mme DUQUESNOY
M. BAUDET
Mme PROCUREUR
M. SOUDAN
Mme SYTCHE

Education physique

Mme LE MOUSSEUX
M. MORAINÉ

M. ANDRY
Mme CARLIER
Mme DE BO (M. DUTHOIT)
Mme DEBART
Mme VANBEVER (MM.
BERNARD/LECLERCQ)

Education musicale

Mme DENIS

Education plastique

Mme LEJUSTE

PERSONNEL AUXILIAIRE D'EDUCATION

Secrétaire de direction

Mme CHEVALIER

Surveillants-éducateurs

Mme CHOMIS
Mme DEMILLECAMPS
Mme GUISSSET
M. LELANGUE
M. PIERART

Mme ROUSSEAU
Mme VANACKER
Mme VANDERELST (M. ROMAN)
Mme VANDESCURE

COMPTABLE

Madame COTON

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Rédactrice : Mme MUSEUR

Commise : Mme DE CRAENE

PREPARATEURS

M. LEFEBVRE (Mme LEFEBVRE)

M. PAELINCK

PERSONNEL DE MAÎTRISE

Responsable Qualité pour la cuisine :

Aide-cuisinières et personnel d'entretien :

Mme GERARD P.

Mme BIRLOUET

Mme BORDON

Mme BRIMBERT

M. CASTEELE

Mme CNOCKAERT

M. CNOCKAERT

M. COTON

Mme CUVELIER

M. DERBAISE

M. DESPREZ

M. DRAPIER

Mme FIEVEZ

Mme FOUCART

Mme GERARD R.

Mme GLOUS

Mme IGHLANE

Mme JASHARI

Mme LELANGUE

Mme LEMAITRE

Mme MALICE

Mme MARLIER

Mme MINNE

Mme NICLOT

Mme PETTIAUX

Mme PILATE (Mme JAKRZEWSKA)

Mme SELMAN

M. SUZANNE

Mme VANDE MAELE

Mme WILLOCQ

ASSEMBLEE DU PERSONNEL HONORAIRE

Comme chaque année, l'association des anciennes et anciens collègues du personnel directeur, enseignant et éducateur soutiendra les activités de l'Athénée notamment par l'octroi d'un prix spécial à un élève méritant de chaque classe terminale des sections primaire et secondaire.

PERSONNEL ENSEIGNANT : M. VAN TRIMPONT A., M. AUPAIX A.

Mmes et MM. ALGRAIN F., ANZALDI N., ATEM F., BAILLY J., BARBIEUX G., BASTIEN E., BATTARD C., BECQUE C., BERO Ch., BERTIAU M., BONNET L., BOUTRY C., BOUVRY B., BROTCORNE R., BROUILLARD H., BUIDIN J., CAMBIER M-L., CANSELIET O., CHEVALIER A., CLERQUIN L., COBAUX G., COCHET F. ; CORNEZ J., COUTIEZ B. ; CRENER C., CROMBE C., DANAUX M-J, DATH Cl., DAVIDOVIC T., DE CONINCK A., DE FOOR J-M. ; DEJARDIN F., DELCOMINETTE., DELHAYE G., DELTENRE C., DEMARBAIX L., DEMEYERE M., DEPRYCK B., DESPRETZ R., DETEMMERMAN G., DRUEZ A-M., DUBOIS E., DUBRUILLE N., DUCORON S. ; DUFOUR M., DUSSART F., EVRARD E., FINET A., FINET M., FONTAINE J., FONTAINE V., FOUREZ F., FREDERIC M., GIGNEZ G., GOFFIN J., GONIEAU C., GOSSART Y., GRAD Y., GUERET M., HAILLEZ C., HARNEQUAUX M-C, HELLIN A-M., HENQUINEZ L., HEULE J.P., HOCHART M., HOQUET J., HOUDART A., HUBEAUX F., JESUPRET M-T., JOURET F., JOURET J., KOKORINE G., LABEHAUT J., LAMBERT M., LANDERCY A-M., LEBRUN C., LECLERCQ M., LECLERCQ C., LECRIVAIN J., LEFEBVRE G., LEFEVRE M., LEQUEU A., LETOT E., LHOIR M., LONGERSTAY

G., LUBREZ C., MANET P., MARECHAL D., MASQUELIER G., MAUROY J., MEAUX A. ; MEUNIER F., MOERS C., MUREZ T. ; NICAISE S., NOULS A., OCKERMAN P., PAGE I., PARKER D., PENNINGCK C. , PETIT D., PHILIPPE C., PIRARD F., PLOUQUET C.,QUINART I., RENARD Cl., RENARD J-M., ROMBAUT E., SALSAC N., SAUVAGE J., SCHAMP N.,SCHOMELHOUD R., SCHOON M-H, SCUTTENAIRE R., SERNEELS M-T., SMEETS J-P., SOLBREUX M-J., SOUILLARD M. ; TAMBURO A.. THIERY R., TILLY P., TREMONT Y-M., URBAIN K., VAN WAYENBERGE G., VANDAMME R., VANDENHENDE Gh., VANSTEENKISTE L., VAUCAMPS B., VERTENEUIL F., VERSTRAETE M., VERVAEKE G., WALMACQ Ch., ZEGHERS M.,

PERSONNEL ADMINISTRATIF : Mmes SCULIER M., STARQUIT A.

PERSONNEL DE MAITRISE : Mmes et MM. BROTCORNE A., DEFRESNES J., DELFOSSE M-C., DELTENRE O., DEMESSE J., DERNONCOURT G., DESCAMPS F., DUBOIS M., EVRARD E., EVRARD J., FLAMME N., FRANCQ J., GODFRIN N., GRARD R., GUILMOT R., J. HUBAIN, LAUS J., LELEUX S., LIMBOURG M-A., LOR C., MARBAIX L., MAUROY H., PARENT G., PATOU L., PLUME D., POTTIEZ D. (décédé), PROCUREUR M., REYNTJES R., RIAS C., ROMAN CH., SCHIPMAN J., THOOR J., VERSET C., VILETTE Y.

En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, de nombreuses activités n'ont pas pu être organisées. Quelques institutrices ont malgré tout tenu à témoigner de leur implication dans la vie de notre école. Un grand merci à elles pour leurs articles et leurs photos !

Section maternelle

2^e et 3^e maternelle

Cette année, nous avons travaillé les compétences par différentes méthodes dont la pédagogie Montessori, méthode d'éducation alternative basée sur la confiance en soi, l'autonomie, les expérimentations et l'apprentissage en douceur.

Tous ces apprentissages et découvertes se sont réalisés en classe mais également dans la nature.

Pour faciliter le passage en primaire, des rencontres sont organisées avec les élèves et leurs futurs enseignants.



DÉVELOPPEMENT
NATUREL LIBERTÉ CONFIANCE
PÉDAGOGIE
MONTESSORI RYTHME SENSORIEL
BIENVEILLANT ÉPANOUISSEMENT
ÉDUCATION MATÉRIEL SENSIBLE
AUTONOMIE STIMULANT LUDIQUE

De l'immersion en anglais dès la 3^e maternelle ... c'est possible à l'Athénée Royal D'Ath !



« Good morning !, « My name is... », “What time is it?”... sont des extraits de ce que les enfants entendent et apprennent dans une classe maternelle.

Plongés dans la langue, les enfants alternent pédagogie active et l'apprentissage d'une langue à travers diverses activités.

L'écoute des chansons, l'apprentissage de poésies, les histoires racontées, le calendrier et la météo réalisés chaque jour, les jeux de société, les recettes culinaires, les chiffres, les jeux psychomoteurs, l'artistique et les thèmes abordés durant l'année sans oublier notre célèbre fête anglaise « Saint Patrick's day ! » sont le départ d'une grande richesse de connaissance en vocabulaire !

Les enfants apprennent en écoutant leur institutrice et en s'exerçant à répéter et à construire des petites phrases et même à y répondre !

Miss Margo



Articles de Madame Massart p1A en immersion

1. Une journée sens'ationnelle !

En début d'année scolaire, les élèves ont participé à une journée d'animations en forêt à la maison du Parc de Bonsecours.

Après avoir découvert la vie en forêt, place aux activités où tous les sens ont été abordés .

Dans l'après – midi, les enfants ont appris à reconnaître les empreintes d'animaux de chez nous sous forme d'un jeu en équipes.

Une belle journée pour commencer cette année scolaire.

Vive l'automne et ses trésors !



2. A la découverte de l'artiste Waii – Waii

La Maison culturelle d'Ath s'est déplacée en classe pour nous proposer une animation artistique originale et créative « Déconfiner ta maison, démasquer tes rêves ».

Après une brève description de l'artiste, place à l'activité pratique où les élèves ont réalisé leur maison en 3D puis l'ont décorée. Pliage, découpage, collage et imagination étaient au programme de cette matinée.

Suite à cette activité, Miss Alice a proposé différentes activités sur le thème des couleurs primaires et secondaires.





3. Vive la galette et les manipulations.

Nos petits gourmands ont profité de déguster la galette afin de découvrir de manière ludique les notions de moitié et de quart. Voici les deux reines et notre roi de la classe accompagnés pour la photo de leur élu(e).



*Avec les élèves de 1^{ère} année C,
classe de Mme Gérard,*



voici, en chanson, les activités d'une année très « spéciale » !

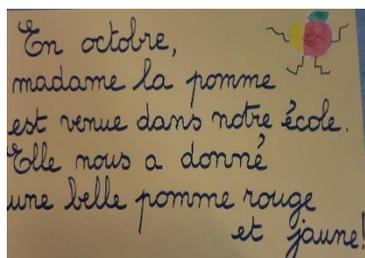
Sur l'air de « Il court, il court le furet ».

« Il court, il court le virus

Vilain coronavirus !

Il court, il court le virus

On n'est pas découragés ! Et nous n'avons rien lâché ! »



1^{er} septembre : « **Comment bien se laver les mains et respecter les gestes barrières ?** » en collaboration avec Bénédicte, infirmière au centre PMS.
Bonjour, **Madame la Pomme !**



« Il court, il court le virus
Méchant coronavirus !
Il court, il court le virus
Avant code rouge, des sorties !
Et covid...Hop, aux orties ! »



Maison de la Forêt à Bonsecours.
Découvrir la forêt et ses habitants
par nos sens !
Magnifique journée au grand air!



Visite chez **nos correspondants à l'Athénée d'Enghien.**
Au programme, retrouver son correspondant, échanger
les cadeaux, visiter ensemble l'exposition sur le thème du
racisme et de la tolérance et des jeux d'équipes !
Belle journée de rencontres ! Hélas avec le code rouge
nos amis n'ont pu venir chez nous !





Artistes en herbe !
 Cadeaux pour nos correspondants.
 Marché de Noël autrement et cadeaux.
 Cartes de Nouvel An.
 Vive Maman ! Vive Papa !
 ...



« Il court, il court le virus
 Hideux coronavirus !
 Il court, il court le
 virus
 Nous avons bien
 bricolé
 Et covid...On l'a collé ! »



« Il court, il court le virus
 Affreux coronavirus !
 Il court, il court le virus
 Au programme, bien des projets.
 Covid a son bec cloué ! »



**Vive la pédagogie de projets !
Toutes les activités sont porteuses d'apprentissages dont les enfants sont les acteurs.**

- *Vente de bulbes avec la prise des commandes en élaborant un tableau à double entrée et le lire pour remplir les sachets de chacun.
- *Marché de Noël : prise des commandes et calculer le prix à payer.
- *Correspondance scolaire et ses activités de savoir lire et écrire.
- *Anniversaire de Mme Gérard : peser les cakes et mesurer la quantité de jus pour remplir les gobelets, découper les gâteaux et calculer le nombre de parts ; rencontrer les fractions.
- *Aller lire des histoires pour les petits de la maternelle,...

Les projets : c'est donner du sens aux apprentissages !

| | Bulbes | Autumes | Printemps | Hiver | Été | Printemps | Été | Printemps | Été | Printemps | Été | Totaux | |
|-----------|--------|---------|-----------|-------|-----|-----------|-----|-----------|-----|-----------|-----|--------|---|
| tulipes | | X | X | XX | XX | XX | XX | XX | X | | | X 16 | |
| marisols | | X | X | X | XX | XX | XX | X | | | | X 11 | |
| jacinthes | X | X | XX | XX | X | XX | XX | X | | X | | X 22 | |
| crocus | X | | XX | XX | X | XX | X | | X | X | X | X 14 | |
| | 2 | 2 | 6 | 1 | 14 | 1 | 8 | 15 | 6 | 1 | 1 | 1 | 4 |



il court le virus
Hideux coronavirus !
Il court, il court le virus
Un clin d'œil au culture!
Et covid à la poubelle ! »

Atelier lecture avec Nathalie et Mme Gérard pour des lectures vivantes, à deux voix !

« Il court, il court le virus
Mais nous avons tous appris
A nous protéger de lui !
Il court, il court ce vilain...



Mais nous nous lavons les mains
Et le gel n'est jamais loin ! »





Une année très spéciale en deuxième année...
Classes de Mesdames Bonenfant (2^e A), Chapuis (2^e B) et Dubois (2^e C)

Quelle joie de se retrouver après six mois de séparation ! Tout le monde va bien, les copains et Madame ! Quelle chance !

Nous sommes tellement contents que nous nous plions sans rechigner aux différentes règles sanitaires imposées.

Et puis, c'est tellement gai de partager de vrais moments tous ensemble !

Car même DANS NOTRE BULLE, nous fêtons, EN CLASSE :





Nous participons également aux différents projets de l'école, tels que :

« Le mini-combat entre David et Goliath » pour lequel les élèves de 2^e A apprennent et réalisent la danse du Grand Gouyasse après ledit combat.



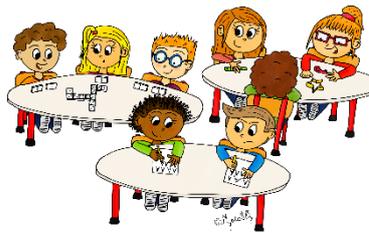
Nous créons et écrivons aussi des cartes de vœux destinées aux résidents des homes de la ville d'Ath.



Nos apprentissages sont centrés dans la classe (car pas de sorties extérieures cette année 😞) mais nous nous appliquons à les diversifier et les rendre vivants.

Grâce à ce climat de confiance, nous progressons et nous évoluons bien.

Nous serons prêts pour la troisième année qui, espérons-le, verra un retour à la vie scolaire normale.



Activités scolaires des élèves de 3^{ème} B, 4^{ème} A et de 4^{ème} B

Les élèves avaient de nombreux projets en tête, malheureusement, l'actualité ne leur a pas permis de les concrétiser tous.

Ils se sont cependant rendus à L'Esplanade afin de découvrir les richesses de la nature à l'automne. Ils ont effectué leurs recherches en groupes.

En P3B, les élèves ont réalisé des crêpes pour fêter la Chandeleur ainsi que l'anniversaire de Lyam. Ils ont manipulé les capacités, la proportionnalité ainsi que les masses. C'est chouette d'allier les mathématiques avec de bonnes choses à goûter.



Durant toute l'année, ils ont aussi suivi des animations organisées par les membres de « Cap-Sciences ».

Celles-ci portaient sur des sujets divers comme : - la mer

- le cycle de l'eau
- des enquêtes au laboratoire
- l'alimentation
- le squelette
- l'élaboration de produits cosmétiques



Les enfants ont aussi fêté la Saint-Patrick, à l'aide d'un jeu de piste. Il fallait répondre aux différentes questions et énigmes autour de cette fête irlandaise.



Ils se sont aussi rendus à Irchonwelz, pour une journée sportive encadrée par des étudiants en section « animation ».

Durant cette année scolaire, les élèves de 3^{ème} B, 4^{ème} A et de 4^{ème} B se sont livrés à diverses activités qui avaient pour but d'acquérir de nouveaux savoirs, de mettre en pratique les compétences qu'ils ont acquises lors des différents apprentissages et de développer leur esprit critique, leur autonomie et leur sens des responsabilités. Ceux-ci ont eu l'occasion de le faire à la fois en français et en anglais car ils font partie du programme « immersion ».

Voici les activités de la classe de 4C (Maistriau Christine) pour cette année 2020-2021.

1. Visite à la Maison des Géants.

Les enfants sont partis au musée afin de mener une enquête. En effet, ils sont partis munis d'un matériel de détective, à la recherche d'indices afin de retrouver les matériaux entrant dans la composition d'un géant. Ensuite, ils se sont rendus dans l'atelier afin de manipuler tous ces matériaux (osier, bois, terre glaise, tissu). Les loulous ont passé un très chouette moment riche en découvertes diverses.





2. Fin d'année festive.

Pour cette fin d'année, les enfants ont réalisé des cartes afin d'envoyer leurs vœux aux personnes âgées d'un home. Ils ont également participé à un tirage au sort afin de découvrir le copain ou la copine à qui chacun offrirait son petit cadeau. L'échange s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur autour du sapin.



3. Mini musée (MCA).

Le mini musée s'est invité dans notre classe. Les enfants ont découvert les œuvres de Waii Waii dans une valise et sur l'écran interactif. Ils ont ensuite travaillé avec Eloïse (animatrice de la MCA) à la façon de cette artiste et ont réalisé une œuvre murale qui décore notre classe. Les loulous étaient enchantés de vivre cette expérience culturelle.



4. Le carnaval

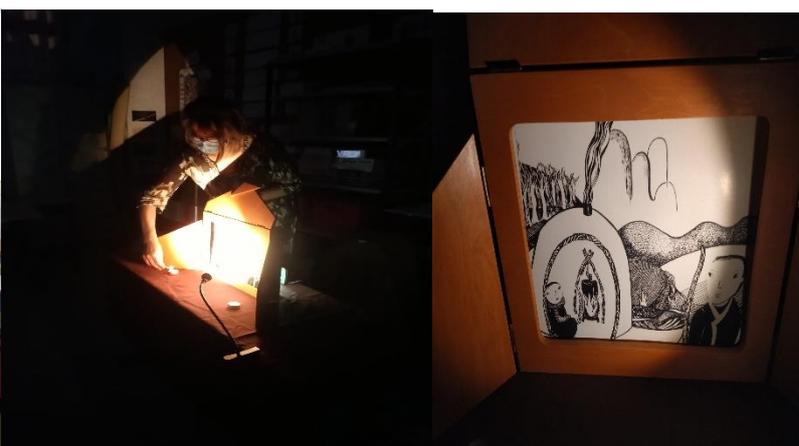
Vive le carnaval en classe ! Les loulous se sont éclatés sur des farandoles à gogo. Quelle ambiance !





5. Lecture « Kamishibai ».

Animation de Nathalie (bibliothèque) qui est venue en classe nous faire découvrir les lectures « Kamishibai ». Après avoir bien observé l'animatrice, les enfants ont pu à leur tour essayer la technique. Très belle réussite ! Ils pourront ainsi présenter ces lectures aux plus petits. Activité géniale !



6. *Dictée cachée.*

Les enfants recherchent les enveloppes cachées dans le jardin de l'école. Dans celles-ci se trouvent des groupes de mots qu'ils mémorisent et retranscrivent dans le texte de la dictée. Les loulous adorent ces dictées amusantes.



Classe de 5^e année de Madame Verbiest

Malgré les conditions particulières de cette année scolaire, nous avons eu à cœur de favoriser de beaux moments de partage et de convivialité dans notre bulle/classe. Pour que cette année exceptionnelle à bien des égards reste une expérience positive pour vos enfants, nous avons multiplié les réalisations de recettes, jeux de coopération, travaux au jardin des philosophes, apéritifs en classe, tournages de clips vidéo, chorégraphies, ...

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons passé une journée à l'accrobranche de Tournai en septembre. Nous avons tous fait le parcours initiation puis nous avons augmenté les difficultés. Les plus aguerris ont pu réaliser le parcours expert. Les sensations étaient garanties ! Ce fut une magnifique journée et nous sommes revenus avec de beaux souvenirs.



Cette année encore nous avons été initiés à la démarche scientifique avec Cap Sciences, Asbl qui propose aux enfants des expériences scientifiques. Nous avons pu émettre des hypothèses, les vérifier par l'expérimentation, en tirer les conclusions et les confronter avec celles des autres. Les thèmes abordés cette année ont été : le squelette, la digestion, la circulation sanguine, la respiration, l'hydrographie, le cycle de l'eau, de la fleur au fruit et la cosmétique.

En plus de toutes nos expériences pédagogiques, nous n'avons pas oublié notre patrimoine, notre histoire. Nous y accordons beaucoup d'importance, pour preuve ... nous ne nous sommes pas laissé abattre, David a terrassé Goliath ! Merci à Ethan et sa famille !



Ethan Landa, Berger David 2021

Classes terminales



2020-2021

Section fondamentale

6A



AMRANI ANISSA



BOUSMARA KENZA



COTTON FLORIMOND



DEVLEESCHAUWER TOM



GALLANT ALICE



GHEM MATAHI



GRIGORIAN SAMUEL



HERMAN NOA



HEYNEN GABRIEL



HUCHEZ MATHYS



LACMAN ETHAN



LAMIROY VALENTINE



MICHAUX MATHÉO



NOTERMAN LILI



OUGHALM ADAM



PETETIN LAURA



POLLET NICOLAS



RAZÉE AMELINA



SAUVAGE DONATIAN



SCHULTZ SALOMÉ



VANDAMME SACHA



VERSTRAETE MATHIS

6B



AMALFI CLARISSE



BAH AÏCHA



BATAILLE LUCIE



BONDROIT BATISTE



CARPENT THÉO



CLAUSER MATISSE



CLAUSER MONA



DELATTRE VICTOIRE



DOSSOGNE YAEL



HANI DJALLIL



HENNEBERT AURÉLIEN



HILALI MOHAMED



JAKEMEYN ELYAS



KEYMEULEN HORTENSE



KEYMEULEN MADELEINE



LEFÈVRE JOULIAN



PIEROT TIMOTÉ



PLATIAU LOAN



ROUASS AMINE



SIRINGO RÉMI



VANDENHECKE LUNA



VANWINKEL PAULINE

6C



ASSOIGNONS LYLIAN



ATHIS SARA



BASSEE FLORIAN



BECKER ETHAN



BETENHEUSER STANIS



**BOTEMONI KASA BEMBO
ANNE EDEN**



BRANCA MILHEIRAS SARA



CANAS-PEREZ AMY



DE SCHUYTENEER CHLOÉ



DUBOIS SAMUËL



GENART VALENTIN



**HARUSHIMANA SHAKA
BLESSING DUVAL**



LABIE TRYSTAN



MARQUETTE THÉO



OLIVIER ELIA



PERSON KAMERON



QUINTART FLORIAN



ROCKMANS AMBRE



SCHALCK LYNA



SCHOOVAERTS NOAH



SEROUAL GARCIA RAYAN



TERRYN ELÉONORE



VANDECASEYN TIM



VERSPECHT ETHAN



VERVOOT MÆLLE

Section secondaire

6A



BAILLEZ CHARLINE
Dominante sciences
sociales



BIAD MEHDI
Dominante sciences



BIENFAIT NICOLAS
Dominante sciences



BIEVEZ SARAH
Dominante sciences
sociales



BREDART EMERANTE
Dominante sciences



ALLENS ELISE
Dominante sciences
sociales



COLASSE ALEXANDRE
Dominante sciences



DE VLEESCHAUWER DORIAN
Dominante sciences



DELECOLE LEO
Dominante



DELWARTE ROXANE
Dominante sciences



DETEZ SARAH
Dominante sciences
sociales



DURIEU THEO
Dominante sciences



FIorenza SERENA
Dominante sciences



FOURNIEZ LOUIS
Dominante sciences



GHIDETTI NEMO
Dominante sciences



HENNEBERT LORIE
Dominante sciences



KOUEGAN LYA
Dominante sciences
sociales



LEURART SAMANTHA
Dominante sciences
sociales



MARBAIX ILONA
Dominante sciences



MARGUERITE ALEXIS
Dominante sciences



MAT HUGO
Dominante sciences



MAYEUR ALEXANDRE
Dominante sciences
sociales



NAVEZ ROMAIN
Dominante sciences



PONCHAUX BENOIT
Dominante sciences



SANDRON MARTIN
Dominante sciences



VAN BELLE BAPTISTE
Dominante sciences



VIGNOBLE GUYLLIAN
Dominante sciences



WICQUART LEANE
Dominante sciences

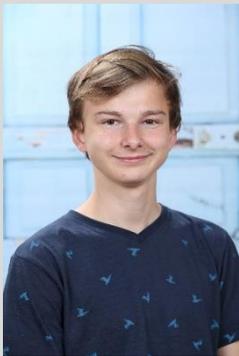
6B



BAUDELET CLARA
Dominante sciences
sociales



BOSSIER CAMILLE
Dominante sciences
sociales



CANIVEZ SAMUEL
Dominante sciences



CARION EVA
Dominante sciences
sociales



COLBRANT CLEMENT
Dominante langues



COLLARD NOLHANNE
Dominante sciences
sociales



DE LESSINES ALIENOR
Dominante sciences
sociales



DECLERCQ CELESTINE
Dominante sciences
sociales



DELELIENNE NEO
Dominante langues



DUPONT LOUIS
Dominante sciences
sociales



DURET ARISTIDE
Dominante sciences



DUTOIT LOUIS
Dominante sciences



EGGERMONT EVA
Dominante sciences



EYLENBOSCH CAMILIA
Dominante sciences
sociales



GALLEZ LEA
Dominante sciences



GOSSUIN LUCIE
Dominante langues



JANSSENS LISA
Dominante sciences



LEBRUN LUCIE
Dominante sciences



LEDUC ELISA
Dominante sciences



NOTO FRANCESCA
Dominante sciences
sociales



PÈRE PERRINE
Dominante sciences
sociales



REUTER EVE
Dominante langues



ROMAN LENA
Dominante sciences



SPITALS LEONIE
Dominante sciences
sociales



SWERTS RAPHAËL
Dominante langues



TERACHE NOAH
Dominante sciences



WALRAVENS EVODIE
Dominante sciences
sociales

6C



ANDRE SELIM
Dominante sciences
économiques



BOSSART YOAN
Dominante sciences
économiques



BOUTRY LISA
Dominante sciences
économiques



DAMMAN ROMAIN
Dominante sciences



DELBOUVRY THEO
Dominante sciences



DELLIS AMBRE
Dominante sciences
économiques



DERAMEE PAULINE
Dominante sciences



DRUGMAND AMELIE
Dominante sciences



DUBUISSON ROMANE
Dominante sciences



DUMONT JORDAN
Dominante sciences
économiques



FRANCOIS LEHNY
Dominante sciences
économiques



GOELEN MARTIN
Dominante sciences



HERNOULD CELIAN
Dominante sciences



JAUNIAUX THEO
Dominante sciences



LAINE LOUISON
Dominante sciences



LANCELLE LUCAS
Dominante sciences
économiques



LEFEBVRE BAPTISTE
Dominante sciences



MEUREE CLARA
Dominante sciences



NICKMILDER ELEONOR
Dominante sciences



PIRLOT JADE
Dominante sciences
économiques



PLATIAU ROBIN
Dominante sciences



REMACLE BRYAN
Dominante sciences
économiques



SADIKOVA MELINA
Dominante sciences
économiques



VAN BRUSSELEN SARAH
Dominante sciences
économiques



VAN WAMBEKE MAXIME
Dominante sciences
économiques



VISEUR GAUTHIER
Dominante sciences

6D



ADYNS EVAELLE
Dominante sciences
économiques



BOITTE LOÏK
Dominante histoire



BOURGOIS SALOME
Dominante histoire



COTTON HONORINE
Dominante histoire



CRAVOTTA LISA
Dominante sciences
économiques



DEFECHEREUX LEA
Dominante histoire



ERRAFAI YOUSSEF
Dominante sciences
économiques



HAINAUT MALOU
Dominante histoire



HANCART GWENVAEL
Dominante sciences



HENNEBERT UGO
Dominante histoire



HOUZE CASSANDRE
Dominante histoire



KETSMAN LANDER
Dominante histoire



LOWAGIE CELIA
Dominante sciences



POURTOIS MANON
Dominante sciences
économiques



RADERMACHER SAMANTHA
Dominante sciences



RAMU ANAËLLE
Dominante histoire



ROELANDTS HELENA
Dominante sciences
économiques



SIMOENS KATTIE
Dominante sciences



SPANEDDA GIANNI
Dominante histoire



STIERS CHARLY
Dominante classique



VERPOORTEN VICTOR
Dominante histoire



VERSET NOLWENN
Dominante sciences
économiques



WERY QUENTIN
Dominante sciences

PRIX SPECIAUX SECTION SECONDAIRE

PRIX ATTRIBUES A DES ELEVES MERITANTS DE L'ANNEE TERMINALE

1 - Prix d'EXCELLENCE

offert par Monsieur Philippe Decaestecker, Préfet en titre à l'élève qui obtient les meilleurs résultats et qui fait preuve d'un esprit ouvert et citoyen
attribué à HANCART Gwenvael de 6° D

2 - Prix GENERAUX

offerts par l'AMICALE DES ANCIENS, à l'élève ayant obtenu le meilleur résultat
Classe A : DETEZ Sarah
Classe B : LEBRUN Lucie
Classe C : PIRLOT Jade
Classe D : HANCART Gwenvael

3 - Prix GENERAUX

offerts par le PERSONNEL HONORAIRE à l'élève ayant obtenu le deuxième meilleur résultat
Classe A : DE VLEESCHAUWER Dorian
Classe B : EGGERMONT Eva
Classe C : ANDRE Sélim
Classe D : LOWAGIE Célia

4 - Prix d'ORTHOGRAPHE

offert par l'AMICALE DES ANCIENS
attribué à STIERS Charly de 6° D

5 - Prix de FRANCAIS

a/ offert par Monsieur le Juge Pierre PAPLEUX, Président de l'Amicale des Anciens, à l'élève ayant obtenu le meilleur résultat
attribué à DETEZ Sarah de de 6° A

b/ offert par l'AMICALE DES ANCIENS à l'élève ayant fait preuve d'intérêt pour le cours de français
attribué à EGGERMONT Eva de 6° B

c/ offert par Monsieur Bruno Lefèvre, Bourgmestre, à l'élève qui a fait preuve d'intérêt pour le cours de français
attribué à VERPOORTEN Victor de 6° D

6 - Prix de MATHEMATIQUE

a/ offert par Monsieur Alfred AUPAIX, Préfet des Etudes honoraire,
attribué à LOWAGIE Célia de 6° D

b/ offert par Monsieur Serge DUMONT, Préfet en Fédération Wallonie-Bruxelles, Conseiller CPAS
attribué à DE VLEESCHAUWER Dorian de de 6° A

c/ offert par Monsieur Gérard Carlier, Conseiller communal honoraire de la Ville d'Ath
attribué à VISEUR Gauthier de 6° C

7 - Prix d'ANGLAIS

- a/ offert par l'AMICALE DES ANCIENS
attribué à DETEZ Sarah de 6° A
- b/ offert par l'AMICALE DES ANCIENS
attribué à ERRAFAI Youssef de 6° D

8 - Prix de NEERLANDAIS

- a/ offert par l'AMICALE DES ANCIENS
attribué à ANDRE Sélim de 6° C
- b/ offert par l'AMICALE DES ANCIENS
attribué à PIRLOT Jade de 6° C

9 - Prix d'ESPAGNOL

- offert par Monsieur Bruno VAN GROOTENBRULLE, Député fédéral honoraire,
attribué à BAUDELET Clara de 6° B

10 - Prix des LANGUES ANCIENNES

- offert par Monsieur Florent VAN GROOTENBRULLE, Echevin de la ville d'Ath,
attribué à STIERS Charly de 6° D

11 - Prix des SCIENCES NATURELLES

- offert par Monsieur André VAN TRIMPONT, Préfet des Etudes honoraire
attribué à LOWAGIE Célia de 6° D

12 - Prix de PHYSIQUE

- offert par la société Höganäs
attribué à DUBUISSON Romane de 6° C

13 - Prix de CHIMIE

- offert par la société Höganäs
attribué à HANCART Gwenvael de 6° D

14 - Prix de BIOLOGIE

- offert par la société PAIRI DAÏZA
attribué à HANCART Gwenvael de 6° D

15 – Prix d'HISTOIRE Gilbert Smet, ancien élève et bienfaiteur de l'AMICALE

- offert par l'AMICALE DES ANCIENS
attribué à DE VLEESCHAUWER Dorian de 6° A

16 – Prix de GEOGRAPHIE

- offert par Monsieur Eddy Ericx à l'élève ayant obtenu le meilleur résultat
attribué à STIERS Charly de 6° D

17 – Prix de l'OPTION HISTOIRE

- offert par l'AMICALE DES ANCIENS à l'élève le plus méritant dans l'acquisition de la démarche
de l'historien par sa motivation, son investissement et la qualité de ses travaux
attribué à BOITTE Loïk de 6° D

18 – Prix SPECIAL

offert par l’I.S.I.B. à l’élève ayant le meilleur profil d’un ingénieur attribué à LEBRUN Lucie de 6° B

19 - Prix des SCIENCES ECONOMIQUES

a/offert par BELFIUS banque, à l’élève qui obtient le meilleur résultat en sciences économiques attribué à PIRLOT Jade de 6° C

20–Prix des SCIENCES SOCIALES

offert par Madame Jessica Willocq, Échevine de la Ville d’Ath, à l’élève qui obtient le meilleur résultat en sciences sociales attribué à DETEZ Sarah de 6° A

21 - Prix d'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

offerts par le Docteur Alain RIVIERE-LORPHEVRE et par Monsieur Jérôme SALINGUE aux élèves les plus méritants au niveau de la participation, l’implication et le fair-play attribué à

a/ PIRLOT Jade de 6° C

b/ JAUNIAUX Théo de 6° C

22 - Prix DE RELIGION CATHOLIQUE

offert par Monsieur le Doyen à l’élève qui a manifesté le plus d’intérêt pour le cours de religion catholique attribué à FOURNIEZ Louis de 6° A

23 - Prix de MORALE

a/ offert par la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT à l’élève dont le comportement social et l’épanouissement personnel ont particulièrement illustré les valeurs de liberté, d’égalité et de fraternité attribué à KOUEGAN Lya de 6° A

b/ offert par Stéphane Capelle et Laurence Blanchart de LA MAISON DE LA LAICITE à l’élève du 3° degré qui a manifesté le plus d’intérêt pour le cours de morale attribué à DUBUISSON Romane de 6° C

24- Prix de la CITOYENNETE

offert par Monsieur Serge HUSTACHE, Député provincial, à l’élève qui, durant ses études secondaires, s’est particulièrement démarqué de par son implication à l’échelle du groupe, de la classe, de l’établissement attribué à STIERS Charly de 6° D

25- Prix « COUSSEMENT »

offert par Madame Marie-Hélène SCHOON à l’élève qui montre de l’intérêt pour la justice sociale attribué à DETEZ Sarah de 6° A

26 – Prix de la CREATIVITE

offert par monsieur SARRAZIN à l’élève ayant fait preuve d’un investissement, d’une originalité et d’une créativité remarquables dans le cadre de projet artistiques ou littéraires attribué à REMACLE Bryan de 6° C

27 - Prix du MERITE

offert par le Conseil d'Administration de l'Association des Parents
attribué à NICKMILDER Eléonore de 6^e C

26 - Prix de BONNE CONDUITE « Louis Carlier »

offert par Madame Carlier-Sculier en mémoire de son mari, ancien secrétaire de direction, à l'élève
qui a fait preuve d'éducation, de bonne conduite et de savoir-vivre
attribué à FRANCOIS Lehny de 6^e C

27 - Prix de FIDELITE

offert par l'ASSOCIATION DES PARENTS
attribué aux élèves de 6^e secondaire qui ont effectué toutes leurs années d'études du primaire et du
secondaire dans l'établissement
à Biad Mehdi, Bienfait Nicolas, Boitte Loïk, Callens Elise, Colbrant Clément, De Vleeschauwer
Dorian, Defechereux Léa, Detez Sarah, Durieu Théo, Eylenbosch Camilia, Fourniez Louis, Hancart
Gwenvael, Hernould Célia, Houzé Cassandra, Mat Hugo, Meurée Clara, et Navez Romain

PRIX ATTRIBUES A DES ELEVES MERITANTS D'UNE ANNEE NON TERMINALE OU QUI SE SONT ILLUSTRÉS DANS DES ACTIVITES PARASCOLAIRES

1 - Prix de MATHEMATIQUES

attribué à BATAILLE Coralie de 3^e A

2 - Prix de NÉERLANDAIS

offert à l'élève qui s'est distingué par ses résultats et sa participation au cours de néerlandais
attribué à DUBUISSON Arno de 3^e D

3 - Prix d'ANGLAIS

attribué à DUSOULIER Klara de 3^e F

4 - Prix de SCIENCES

Offert par Madame GORET, épouse de Monsieur André GORET, Préfet honoraire
attribué à DUBUISSON Arno de 3^e D

5 - Prix de FRANCAIS

attribué à DUSOULIER Klara de 3^e F

Les gagnants du concours de dessin du journal « LE SOIR »

AMAND KYLIAN-1H, AMAND LESLY 1C, BROOMS LINA-1C, CHERKANI NEDA-1D,
DUBUISSON ETHAN-1C, HALLEMANS LORENA-1G, KETSMAN ARJAN-1A, LABIAU
LAURALINE-1A, LANGE ALEXIA-1I, PLACE NELL-1D, SADONES MANON-1F,
VRANCKX ELIZABETH-1C

Table des matières

| | |
|---|----------------|
| EDITORIAL | 2 |
| RENSEIGNEMENTS DIVERS | 3 à 16 |
| Structure de l'établissement | 4 |
| Horaire des cours | 5 |
| Repas | 5 |
| Rentrée scolaire, reprise des cours et congés | 6-7 |
| Section maternelle et primaire : - Divers | 8-9 |
| - Inscriptions et conditions d'admission | 10 |
| Section secondaire : - Inscriptions et conditions d'admission | 11-12 |
| - Frais liés à la scolarité | 12-14 |
| - Prêt des livres et tenue de gymnastique | 14-15 |
| Situation géographique | 16 |
| LES GRILLES DE COURS..... | 17 à 35 |
| Structure des cours de 1 ^{re} année et choix des options | 18-22 |
| Structure des cours de 2 ^e année | 23 |
| Structure des cours des 3 ^e année | 24 |
| Structure des cours de 4 ^e année | 25 |
| Structure des cours des 5 ^e et 6 ^e années | 26-35 |
| APPUI S SOCIAUX & PEDAGOGIQUES DE L'ATHENEES ROYAL | 36 à 49 |
| Centre Psycho-Médico-Social (C.P.M.S.) | 37-38 |
| Comité de Concertation de Base | 38 |
| Conseil des Délégués | 38-39 |
| Conseil de Participation | 39 |
| Association des Parents d'Elèves de l'A.R.A. | 40-41 |
| Amicale des Anciens et Amis de l'A.R.A. et de l'Ecole Moyenne d'Ath | 42-43 |
| MEMBRES DES PERSONNELS | 44 à 49 |
| ACTIVITES SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES DU FONDAMENTAL | 50 à 66 |
| CLASSES TERMINALES | 67 à 85 |
| RESULTATS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021 ET PRIX SPECIAUX DU SECONDAIRE | 86 à 89 |